

Audit du niveau des charges et produits d'exploitation des entreprises locales de distribution de gaz naturel disposant d'un tarif spécifique

Caléo – Rapport final

23 décembre 2021

Version 1.2

Préparé pour : la Commission de Régulation de l'Energie

Préparé par : Schwartz and Co



SOMMAIRE

1. CONTEXTE ET OBJECTIF DE L'AUDIT	9
1.1. Contexte.....	9
1.2. Objectif et champ de l'audit	10
2. SYNTHESE DES RESULTATS.....	12
3. DEROULEMENT DE L'AUDIT	17
4. VUE D'ENSEMBLE DES CNE	18
4.1. Présentation de la matrice de la demande tarifaire.....	18
4.2. Décomposition des CNE par poste	19
4.3. Evolution des CNE de Caléo sur la période 2018-2020	22
4.4. Trajectoire des CNE proposée par Caléo sur la période 2022-2025	23
5. METHODE ET HYPOTHESES GENERALES DE CONSTRUCTION DES TRAJECTOIRES	27
5.1. Méthodologie générale d'analyses des trajectoires réalisées sur la période ATRD 5	28
5.2. Méthodologie générale de construction des budgets ATRD 6.....	28
5.3. Hypothèses d'indexation	28
5.3.1. La période ATRD 5.....	28
5.3.2. La période ATRD 6.....	29
5.4. Trajectoires prévisionnelles des paramètres métiers.....	29
6. DISSOCIATION COMPTABLE	32
6.1. Présentation de la dissociation.....	32
6.2. Changement des clefs de dissociation Eau/Gaz en 2020	32
6.3. Appréciation du changement des clefs de dissociation Eau/Gaz en 2020	33
6.4. Prise en compte des commentaires apportés par l'opérateur à l'issue de la période contradictoire	34
6.4.1. Commentaires de l'opérateur.....	34
6.4.2. Réponses de Schwartz and Co	35
7. ANALYSE POSTE PAR POSTE.....	39
7.1. Consommations externes	39
7.1.1. Évolution de la rubrique.....	39
7.1.2. Contenu de la rubrique	40
7.1.3. Analyse de la rubrique	41
7.2. Charges de personnel	56
7.2.1. Evolution de la rubrique.....	56
7.2.2. Contenu de la rubrique	57
7.2.3. Analyse de la rubrique	58
7.3. Impôts et taxes.....	61
7.3.1. Evolution de la rubrique.....	61



7.3.2. Contenu de la rubrique	62
7.3.3. Analyse de la rubrique	62
7.4. Recettes extratarifaires	63
7.4.1. Evolution de la rubrique.....	63
7.4.2. Contenu de la rubrique	64
7.4.3. Analyse de la rubrique	65
7.5. Production immobilisée.....	67
7.5.1. Evolution de la rubrique.....	67
7.5.2. Contenu de la rubrique	68
7.5.3. Analyse de la rubrique	68
7.6. Retraitement des communes non péréquées	71
7.6.1. Evolution de la rubrique.....	71
7.6.2. Contenu de la rubrique	72
7.6.3. Analyse de la rubrique	72
7.7. Synthèse de l'analyse poste par poste	76
8. ANALYSE D'EFFICIENCE	77



INDEX DES TABLEAUX

Tableau 1. Matrice des charges d'exploitation	18
Tableau 2. Matrice des produits d'exploitation.....	19
Tableau 3. Décomposition par poste des CNE réalisées de l'année 2020	20
Tableau 4. Vue globale des CNE réalisées 2018-2020, estimées 2021 et prévisionnelles 2022-2025.....	23
Tableau 5. Décomposition du devis fourni par Caléo.....	26
Tableau 6. Décomposition des charges d'investissement prévues par Caléo pour les DPBE.....	26
Tableau 7. Décomposition des charges d'investissement prévues par Caléo pour les DPBE.....	27
Tableau 8. Hypothèses d'inflation utilisées dans la construction des trajectoires du BP ATRD 5.....	28
Tableau 9. Taux d'inflation réalisés et estimés retenu par Schwartz and Co	28
Tableau 10. Hypothèses générales concernant les indices utilisés par Caléo dans la construction des trajectoires 2021-2025.....	29
Tableau 11. Impact du changement de clef de dissociation eau-gaz par Caléo en 2020	32
Tableau 12. Détail des motivations de choix de clef	32
Tableau 13. Impact du retraitement du changement de clef Eau-Gaz en 2020	34
Tableau 14. Méthodologie de construction du prévisionnel retenue par Schwartz and Co pour les postes dont le changement des clés de dissociation eau-gaz en 2020 n'a pas été validé.....	36
Tableau 15. Trajectoire 2018-2025 de la rubrique « Consommations externes » en k€ courants.....	40
Tableau 16. Contenu de la rubrique « Consommations externes »	40
Tableau 17. Description des écarts du poste « Consommations externes » en k€ courants entre 2018 et 2020	41
Tableau 18. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste « Consommations externes »	41
Tableau 19. Méthode et hypothèses de calcul de la trajectoire 2022-2025 du poste « Consommations externes »	42
Tableau 20. Trajectoire 2018-2025 des charges de consommation externes à retraiter en application des décisions précédentes de la CRE	43
Tableau 21. Méthodologie de construction des trajectoires adoptée par Schwartz and Co pour le sous-poste « Consommations externes »	44
Tableau 22. Trajectoire 2018-2025 des opérations de VPR prévues par Caléo	45
Tableau 23. Trajectoire des autres charges retenues par S&Co	45
Tableau 24. Montants des redevances dues aux communes	46
Tableau 25. Trajectoires de Redevance d'occupation des sols et de droit de contrôle retenues par Schwartz and Co	47
Tableau 26. Trajectoire des Services extérieur entretien et maintenance retenue par S&Co	48
Tableau 27. Décomposition de la trajectoire 2020-2025 du poste « Consommations externes » proposée par Schwartz and Co.....	49
Tableau 28. Trajectoire 2020-2025 des charges de consommation externes à retraiter en application des décisions précédentes de la CRE, proposée par Schwartz and Co	49
Tableau 29. Décomposition de la trajectoire 2022-2025 de la maintenance informatique du nouveau logiciel proposée par Caléo.....	50
Tableau 30. Hypothèse de construction de la trajectoire des « Etudes biométhane » proposée par Schwartz and Co post contradictoire	53
Tableau 31. Trajectoire 2018-2025 des « Etudes biométhane » proposée par Schwartz and Co post contradictoire	53



Tableau 32. Dépenses de communication et de promotion du gaz proposées par Caléo par nature de dépenses.....	54
Tableau 33. Trajectoire de coûts de remplacement du SI proposée par Caléo post contradictoire	55
Tableau 34. Trajectoire de coûts de remplacement du SI proposée par Schwartz and Co post contradictoire	55
Tableau 35. Décomposition de la trajectoire 2020-2025 du poste « Consommations externes » proposée par Schwartz and Co post contradictoire	56
Tableau 36. Trajectoire 2018-2025 de la rubrique « Charges de personnel » en k€ courants.....	57
Tableau 37. Contenu de la rubrique « Charges de personnel »	57
Tableau 38. Description des écarts du poste « Consommations externes » en k€ courants entre 2018 et 2020	58
Tableau 39. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste « Charges de personnels »	58
Tableau 40. Méthode et hypothèses de calcul de la trajectoire 2022-2025 du poste « Charges de personnels »	58
Tableau 41. Trajectoire prévisionnelle (2020 à 2025) des effectifs de Caléo	59
Tableau 42. Trajectoire prévisionnelle (2021 à 2025) des mouvements de personnel chez Caléo.....	59
Tableau 43. Trajectoire réalisée (2018 à 2020) et prévisionnelle (2021 à 2025) des effets SNB et GVT.....	59
Tableau 44. Méthodologie de construction des trajectoires adoptée par Schwartz and Co pour le poste « Charges de personnels »	59
Tableau 45. Trajectoire d'indices retenues par S&Co.....	60
Tableau 46. Etude de la trajectoire de rémunérations principales demandée par Caléo.....	60
Tableau 47. Taux de charges sociales par rapports aux rémunérations principales.....	60
Tableau 48. Décomposition de la trajectoire 2020-2025 du poste « Charges de personnels » proposée par Schwartz and Co.....	60
Tableau 49. Trajectoire 2018-2025 de la rubrique « Impôts et taxes » en k€ courants	62
Tableau 50. Contenu de la rubrique « Impôts et taxes »	62
Tableau 51. Description des écarts du poste « Impôts et taxes » en k€ courants entre 2018 et 2020	62
Tableau 52. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste « Impôts et taxes ».....	62
Tableau 53. Méthode et hypothèses de calcul de la trajectoire 2022-2025 du poste « Impôts et taxes ».....	63
Tableau 54. Méthodologie de construction des trajectoires adoptée par Schwartz and Co pour le sous-poste « Impôts et taxes »	63
Tableau 55. Décomposition de la trajectoire 2020-2025 du poste « Impôts et taxes » proposée par Schwartz and Co	63
Tableau 56. Trajectoire 2018-2025 de la rubrique « Recettes extratarifaires » en k€ courants.....	64
Tableau 57. Contenu de la rubrique « Recettes extratarifaires »	64
Tableau 58. Description des écarts du poste « Recettes extratarifaires » en k€ courants entre 2018 et 2020	65
Tableau 59. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste « Recettes extratarifaires »	65
Tableau 60. Méthode et hypothèses de calcul de la trajectoire 2022-2025 du poste « Recettes extratarifaires »	65
Tableau 61. Méthodologie de construction des trajectoires adoptée par Schwartz and Co pour le sous-poste « Recettes extratarifaires »	66
Tableau 62. Décomposition de la trajectoire 2020-2025 du poste « Recettes extratarifaires » proposée par Schwartz and Co.....	66
Tableau 63. Décomposition de la trajectoire 2020-2025 du poste « Recettes extratarifaires » proposée par Schwartz and Co à l'issue de la période contradictoire	67
Tableau 64. Trajectoire 2018-2025 de la rubrique « Production immobilisée » en k€ courants	67



Tableau 65. Contenu de la rubrique « Production immobilisée ».....	68
Tableau 66. Description des écarts du poste « Production immobilisée » en k€ courants entre 2018 et 2020	68
Tableau 67. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste « Production immobilisée ».....	68
Tableau 68. Méthode et hypothèses de calcul de la trajectoire 2022-2025 du poste « Production immobilisée ».....	69
Tableau 69. Méthodologie de construction des trajectoires adoptée par Schwartz and Co pour le poste « Production immobilisée ».....	69
Tableau 70. Trajectoire d'investissements proposée par Caléo	69
Tableau 71. Taux d'immobilisation des charges directes retenues par S&Co	69
Tableau 72. Taux d'immobilisation des charges indirectes retenues par S&Co.....	69
Tableau 73. Décomposition de la trajectoire 2020-2025 du poste « Production immobilisée » proposée par Schwartz and Co.....	70
Tableau 74. Trajectoire d'investissement réalisée et prévisionnelle de Caléo	70
Tableau 75. Trajectoire de taux d'immobilisation réalisée et prévisionnelle de Caléo	70
Tableau 76. Décomposition de la trajectoire 2020-2025 du poste « Production immobilisée » proposée par Caléo.....	70
Tableau 77. Trajectoire 2018-2025 de la rubrique « Retraitement des communes non péréquées » en k€ courants.....	72
Tableau 78. Contenu de la rubrique « Retraitement des communes non péréquées ».....	72
Tableau 79. Description des écarts du poste « Retraitement des communes non péréquées » en k€ courants entre 2018 et 2020	72
Tableau 80. Trajectoires de « Retraitement des communes non péréquées » en k€ courants entre 2018 et 2020, proposé dans le dossier tarifaire et recalculée	73
Tableau 81. Trajectoire historique de la clef « Longueur de réseau ».....	73
Tableau 82. Trajectoire historique de la clef « Quantités acheminées ».....	73
Tableau 83. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste « Retraitement des communes non péréquées »	73
Tableau 84. Méthode et hypothèses de calcul de la trajectoire 2022-2025 du poste « Retraitement des communes non péréquées ».....	73
Tableau 85. Trajectoire de l'assiette des charges communes aux zones péréquées et non péréquées proposée par Caléo.....	74
Tableau 86. Trajectoire de l'assiette des charges communes aux zones péréquées et non péréquées proposée par Schwartz and Co.....	74
Tableau 87. Trajectoire de la clef des charges communes aux zones péréquées et non péréquées proposée par Schwartz and Co.....	75
Tableau 88. Trajectoire 2020-2025 du poste « Retraitement des communes non péréquées » proposée par Schwartz and Co.....	75
Tableau 89. Trajectoire de la clef des charges communes aux zones péréquées et non péréquées proposée par Schwartz and Co.....	75
Tableau 90. Trajectoire 2020-2025 du poste « Retraitement des communes non péréquées » proposée par Schwartz and Co à l'issue de la période contradictoire	76
Tableau 91. Trajectoire de CNE proposée par l'opérateur, par Schwartz and Co et ajustements sur la base de l'analyse poste par poste post contradictoire.....	76



INDEX DES FIGURES

Figure 1. Comparaison de la trajectoire de CNE réalisée 2018-2020 de Caléo avec la trajectoire retraitée ATRD 5	12
Figure 2. Trajectoire de CNE proposée par Schwartz and Co sur la base de l'analyse poste par poste	14
Figure 3. Trajectoire de CNE proposée par Schwartz and Co rubrique par rubrique et ajustements comparés à la trajectoire de l'opérateur sur la base de l'analyse poste par poste.....	14
Figure 4. Décomposition par poste des CNE réalisées de l'année 2020.....	20
Figure 5. Trajectoires des CNE de Caléo sur la période ATRD 5	22
Figure 6. Trajectoires des CNE réalisées 2018-2020 et prévisionnelles 2021-2025.....	25
Figure 7. Trajectoires réalisées et prévisionnelles des quantités acheminées de gaz corrigées du climat post contradictoire	30
Figure 8. Trajectoires réalisées et prévisionnelles du nombre de PDL post contradictoire	30
Figure 9. Trajectoires réalisées et prévisionnelles des souscriptions moyennes de capacités - T4/TP auprès de Caléo.....	31
Figure 10. Trajectoire réalisée et prévisionnelle de la longueur du réseau	31
Figure 11. Trajectoire de CNE proposée par Schwartz and Co sur la base de l'analyse poste par poste, avec l'année 2020 retraitée de l'effet du changement des clefs de dissociation comptable.....	37
Figure 12. Trajectoire 2018-2025 de la rubrique « Consommations externes » en k€ courants	40
Figure 13. Trajectoire 2018-2025 de la rubrique « Charges de personnel » en k€ courants	57
Figure 14. Trajectoire 2018-2025 de la rubrique « Impôts et taxes » en k€ courants	61
Figure 15. Trajectoire 2018-2025 de la rubrique « Recettes extratarifaires » en k€ courants	64
Figure 16. Trajectoire 2018-2025 de la rubrique « Production immobilisée » en k€ courants.....	67
Figure 17. Trajectoire 2018-2025 de la rubrique « Retraitement des communes non péréquées » en k€ courants.....	71
Figure 18. Évolution du ratio CNE à périmètre constant par kilomètre de canalisation (demande de l'opérateur).....	78
Figure 19. Évolution du ratio CNE à périmètre constant par kilomètre de canalisation (suite à l'analyse poste par poste de Schwartz and Co)	78



GLOSSAIRE

Abréviation	Description
BAR	Base d'Actifs Régulés
CET	Contribution Economique Territoriale
CFE	Cotisation Foncière des Entreprises
CICM	Conduites d'immeuble et conduites montantes gaz
CNE	Charges nettes d'exploitation
CRCP	Compte de régularisation des charges et des produits
CVAE	Contribution à la Valeur Ajoutée des Entreprises
C3S	Contribution Sociale des Sociétés
DPBE	Dispositif de protection des branchements existants
ELD	Entreprise Locale de Distribution
ETP	Equivalent Temps Plein
GRD	Gestionnaire du Réseau de Distribution
GVT	Glissement Vieillesse et Technicité
MO	Main d'œuvre
MPC	Moyenne Pression de type C
PI	Production Immobilisée
PLF	Projet de Loi de Finances
SEV	Syndicat Energies Vienne
SNB	Salaire National de Base
TCAM	Taux de croissance annuel moyen
VNC	Valeur Nette Comptable



1. Contexte et objectif de l'audit

1.1. Contexte

L'article L. 452-2 du code de l'énergie prévoit que la CRE fixe les méthodes utilisées pour établir les tarifs d'utilisation des réseaux de distribution de gaz naturel. Ces tarifs, fixés pour une durée d'environ quatre ans, sont des éléments essentiels au bon fonctionnement du marché gazier et représentent plus du quart du prix du gaz naturel facturé aux consommateurs finals (pour des clients résidentiels).

Environ 11 millions de consommateurs sont raccordés aux réseaux de distribution de gaz naturel, qui comptent 23 GRD, de tailles très inégales. GRDF représente 96 % de la distribution du gaz naturel en France, les 22 autres GRD se partageant les 4 % restants. Parmi ces 22 GRD, les neuf plus importants disposent, à ce jour, chacun d'un tarif péréqué ATRD spécifique.

Les dispositions de l'article L. 452-1 du code de l'énergie prévoient que « Les tarifs d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel autres que ceux concédés en application de l'article L. 432-6 font l'objet d'une péréquation à l'intérieur de la zone de desserte de chaque gestionnaire ». Ces dispositions fixent le principe de péréquation des tarifs d'utilisation des réseaux de distribution de gaz naturel à l'intérieur de la zone de desserte de chaque opérateur. En revanche, elles excluent de cette péréquation tarifaire les nouvelles zones de desserte visées à l'article L.432-6 du code de l'énergie.

Les tarifs d'utilisation des réseaux de distribution de gaz naturel sont ainsi composés :

- d'une part, de tarifs ATRD péréqués à l'intérieur de la zone de desserte des GRD concernés :
 - 1 tarif spécifique à GRDF ;
 - 9 tarifs spécifiques pour les 9 ELD ayant présenté des comptes dissociés : Régaz-Bordeaux, R-GDS, GreenAlp, Vialis, Gedia, Sorégies, Gaz de Barr, Veolia Eau, Caléo ;
 - 1 tarif commun pour les 13 ELD ne produisant pas de comptes dissociés : Énergies Services Lannemezan ; Energis - Régie de Saint-Avold ; Gazélec de Péronne ; Energis et Services de Seyssel ; ESDB - Régie de Villard Bonnot ; Régie Municipale Gaz et Electricité de Bonneville ; Régie Municipale Gaz et Electricité de Sallanches ; Régie du Syndicat Électrique Intercommunal du Pays Chartrain ; Énergies Services Lavour ; Énergies Services Occitans - Régie de Carmaux ; Régie Municipale Multiservices de La Réole ; Gascogne Energies Services ; Régies Municipales d'Electricité, de Gaz, d'Eau et d'Assainissement de Bazas.
- d'autre part, de tarifs non péréqués pour la distribution publique de gaz naturel des nouvelles zones de desserte : au 1^{er} mai 2021, il existait 190 tarifs.



Les tarifs actuels d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel (dit « tarifs ATRD5 ») des ELD sont entrés en vigueur le 1^{er} juillet 2018, en application de la délibération¹ de la CRE du 21 décembre 2017.

Les travaux d'élaboration des prochains tarifs d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel (dit « tarifs ATRD6 ») sont en cours pour les ELD disposant d'un tarif spécifique : Régaz-Bordeaux, R-GDS, GreenAlp, Vialis, Caléo, Gedia, Gaz de Barr, Veolia Eau et Sorégies, avec l'objectif d'une entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2022.

Il est essentiel pour la CRE d'avoir une parfaite connaissance de la structure de coûts de ces ELD pour être en mesure d'analyser le niveau et l'efficacité de leurs coûts sur la période 2018-2021 d'une part, et la période 2022-2025, d'autre part. Le niveau de charges retenu doit répondre au principe établi par l'article L.452-1 du code de l'énergie qui précise que « *les tarifs [...] sont calculés de manière transparente et non discriminatoire, afin de couvrir l'ensemble des coûts supportés par les gestionnaires de ces réseaux dans la mesure où ces coûts correspondent à ceux d'un gestionnaire de réseau efficace* ».

Pour les opérateurs ayant d'autres activités que celle de GRD, les charges relatives à l'activité de GRD sont identifiées et isolées sur le plan comptable, selon les principes de dissociation comptable qui leur incombent, conformément aux dispositions de l'article L.111-88 du code de l'énergie et aux délibérations de la CRE du 7 février 2007 et du 26 mars 2014 relatives aux principes de dissociation comptable applicables aux ELD exerçant une ou plusieurs activités dans le domaine du gaz naturel.

Conformément à l'alinéa 2 de l'article L. 134-18 du code de l'énergie, la CRE a décidé de lancer une mission d'audit du niveau des charges et des produits d'exploitation des neuf ELD ayant produit une demande tarifaire complète au périmètre de leurs activités de gestionnaire de réseau de distribution.

Dans ce contexte, la CRE a mandaté le cabinet Schwartz and Co pour la réalisation d'un audit des charges et produits d'exploitation de ces neuf ELD.

1.2. Objectif et champ de l'audit

L'audit a pour objectif de permettre à la CRE de disposer d'une parfaite compréhension des charges et produits d'exploitation actuels de ces neuf ELD, constatés au cours des exercices comptables de 2018 à 2020 et estimé 2021 et des charges et produits d'exploitation prévisionnels présentés par ces opérateurs pour la période tarifaire à venir (période 2022-2025).

¹ Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 21 décembre 2017 portant décision sur les tarifs pérequisés d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel des entreprises locales de distribution



Les résultats de cet audit permettront à la CRE :

- de comprendre les fondamentaux sous-jacents à chaque poste de charges et produits d'exploitation supportés par les opérateurs sur la période 2018-2025 et les hypothèses sous-jacentes à leur évolution ;
- de porter une appréciation sur les évolutions proposées par les opérateurs sur les exercices 2022-2025, en s'appuyant notamment sur l'analyse susmentionnée du niveau des charges réalisées et estimées et sur les derniers budgets d'exploitation validés par les organes de direction des opérateurs ;
- de porter une appréciation, par exemple au regard d'indicateurs de performance, sur l'efficacité de chaque opérateur sur les exercices 2018-2020 et l'amélioration de son efficacité prévue sur les exercices 2022-2025 ;
- enfin, si le titulaire considérait que le niveau des charges réalisées et prévisionnelles chaque opérateur ne s'avérait pas efficace, de proposer un niveau de charges d'exploitation efficace pouvant être atteint par l'opérateur.

Ce document constitue le rapport final de l'audit des charges nettes d'exploitation de Caléo. Un projet de rapport final a été soumis à l'opérateur pour lui permettre de formuler ses commentaires qui ont été intégrés dans le présent rapport et auxquels des réponses ont été apportées par Schwartz and Co.

Convention de présentation des données dans ce rapport :

- Signe des produits tarifaires : (+)
- Signes des charges tarifaires : (-)
- Ecart = Réalisé – Référence ATRD 5 retraitée de l'inflation réalisée

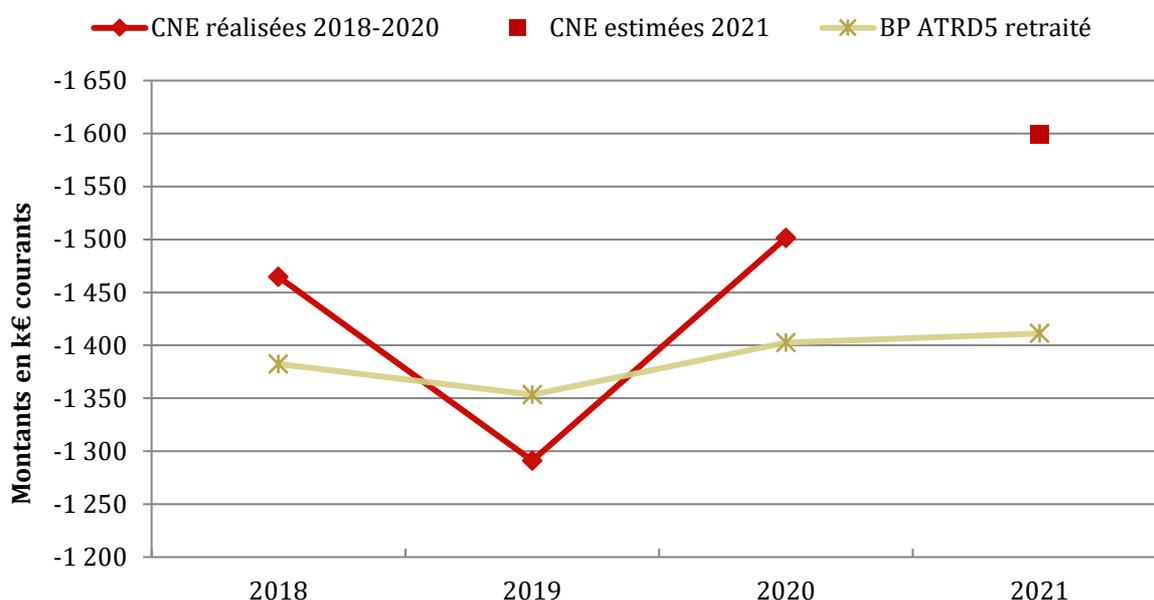


2. Synthèse des résultats

Bilan de la période ATRD 5

Sur l'ensemble de la période ATRD 5, la trajectoire des CNE réalisées par Caléo est au-dessus de celle prévue par la trajectoire tarifaire (-119 k€ ; + 2,87 % sur la période 2018 à 2020).

Figure 1. Comparaison de la trajectoire de CNE réalisée 2018-2020 de Caléo avec la trajectoire retraitée ATRD 5



La trajectoire « BP ATRD 5 retraité » désigne la trajectoire retenue par la CRE lors de l'élaboration du BP ATRD 5 retraitée avec l'inflation réalisée et corrigée des écarts sur les aides commerciales pour lesquelles aucune trajectoire n'avait été retenue dans le BP ATRD 5.

Sur 2018-2020, parmi les principaux effets contribuant à l'écart (-119 k€ cumulé sur les trois années) entre le réalisé et la trajectoire « BP ATRD 5 retraité » citons :

- une hausse des consommations externes (-261 k€ cumulé), notamment due à 200 k€ de redevances supplémentaires, et 60 k€ ajoutés par le changement de clef comptable entre les activités gaz et eau en 2020 ;
- une baisse des charges de personnel (+353 k€ cumulé), notamment due à une embauche de 2 ETP non réalisée en 2017.

Appréciation du niveau des charges et produits sur la base de l'analyse poste par poste post contradictoire

Sur la base des explications collectées auprès de l'opérateur lors des différentes phases de l'audit et d'une analyse détaillée poste par poste, nous avons évalué la cohérence des méthodologies de



construction des trajectoires prévisionnelles utilisées par l'opérateur, et reconstruit le cas échéant les trajectoires prévisionnelles en se basant sur la méthodologie qui nous semble la plus adaptée selon nos meilleures hypothèses. Il s'agit ici d'apprécier :

- la qualité et la complétude des justifications des évolutions au premier euro entre le réalisé 2020 et le prévisionnel 2022-2025 ;
- la cohérence des trajectoires prévisionnelles avec les évolutions de l'activité de l'opérateur.

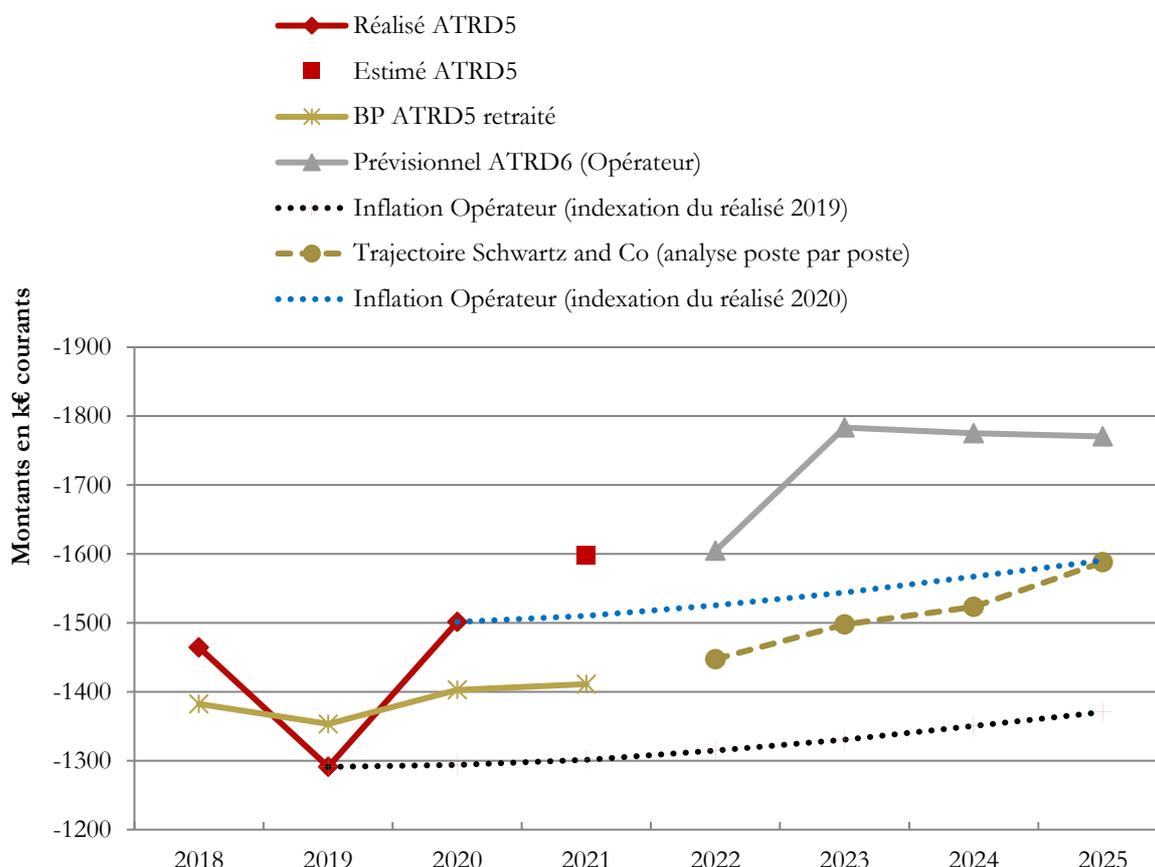
Nous avons ainsi procédé à une analyse détaillée poste par poste de l'historique a minima sur la période 2018-2020 et à une évaluation des hypothèses et de la méthode de construction des trajectoires de charges et de produits d'exploitation sur la période 2022-2025. L'approche retenue pour apprécier les trajectoires prévisionnelles consiste notamment à se baser autant que possible sur le niveau des derniers coûts réalisés de l'opérateur, en tenant compte dans la mesure du possible des conséquences de la pandémie.

Sur cette base, nous obtenons une trajectoire prévisionnelle de CNE atteignant - 1 447 k€ courants en 2022 (soit une baisse de -54 k€ par rapport au réalisé 2020) et - 1 588 k€ en 2025, traduisant un écart de - 12,7 % sur la période 2022-2025 par rapport à la demande de l'opérateur.

Soulignons que le réalisé 2020 inclut une modification de la dissociation comptable entre les activités Gaz et Eau effectuée par Caléo, modification qui n'a pas pu être validée le cadre de l'audit. Une analyse plus approfondie de ce point est proposée au paragraphe 6.



Figure 2. Trajectoire de CNE proposée par Schwartz and Co sur la base de l'analyse poste par poste



Le niveau prévisionnel proposé par Schwartz and Co en 2022 est inférieur au réalisé 2020 indexé sur l'inflation. En effet, les trajectoires proposées par Schwartz and Co ne tiennent pas compte des effets du changement de clefs de dissociation proposé par Caléo, et n'incluent donc pas la hausse induite par le changement de clefs en 2020.

De plus, une majorité des trajectoires proposées par Schwartz and Co s'appuie sur des moyennes 2018-2020 (ou 2018-2019 si 2020 est concerné par un changement de clef de dissociation) : la fluctuation du réalisé (et en particulier le point bas du réalisé 2019) explique donc que les trajectoires de Schwartz and Co s'appuient sur une assiette susceptible d'être inférieure au réalisé 2020.

Caléo n'a pas indiqué de particularités structurelles ou conjoncturelles expliquant la position relativement basse de 2019 par rapport à 2018 et 2020, et notre analyse détaillée n'a pas révélé d'effet global majeur. Cette forme particulière du réalisé s'explique selon nous par des effets divers qui peuvent être appréciés poste par poste.

Figure 3. Trajectoire de CNE proposée par Schwartz and Co rubrique par rubrique et ajustements comparés à la trajectoire de l'opérateur sur la base de l'analyse poste par poste

Rubrique	S&CO 2022	S&CO 2023	S&CO 2024	S&CO 2025	Ajust. 2022	Ajust. 2023	Ajust. 2024	Ajust. 2025	Ajust. Total



Consommations externes	-1 193	-1 215	-1 215	-1 213	+205	+257	+232	+180	+874
Charges de consommation externes à retraiter en application des décisions précédentes de la CRE	-302	-302	-272	-255	+0	-0	+0	-0	-0
Charges de personnel	-970	-998	-1 010	-1 057	-68	+20	+2	-5	-51
Impôts et taxes	-25	-26	-26	-27	+2	+3	+2	+2	+9
Recettes extratarifaires	216	218	222	225	-2	-3	-3	-3	-10
Production immobilisée	214	211	224	216	+17	+6	+15	+3	+41
Charges et produits communes non péréquées à retraiter	9	10	10	12	+3	+3	+4	+5	+15
Charges nettes d'exploitation	-1 447	-1 498	-1 523	-1 588	+157	+286	+252	+183	+878

Appréciation du niveau des charges et produits sur la base d'une analyse globale des CNE

En sus de l'analyse poste par poste, il convient de mesurer l'évolution de la productivité globale de l'opérateur au regard de ses charges d'exploitation. Pour ce faire, nous avons mesuré le niveau de productivité des CNE atteint par l'opérateur pendant la période réalisée 2018-2020 et l'avons comparé au niveau de productivité prévisionnel sur la base de la demande tarifaire de l'opérateur et de la proposition de Schwartz and Co après l'analyse poste par poste.

L'ajustement proposé par Schwartz and Co suite à l'analyse poste par poste conduit à une amélioration de l'efficacité de l'opérateur sur la période prévisionnelle en comparaison avec le niveau d'efficacité réalisé en 2020 sur la base de l'indicateur de performance « CNE en k€₂₀₂₀/km de canalisation » : en effet, la productivité mesurée via le ratio CNE à périmètre constant par kilomètre de canalisations est améliorée par rapport à 2020 de 2 % en moyenne de 2022 à 2025. Ainsi, la trajectoire de CNE à périmètre constant issue de l'analyse poste par poste traduit des gains d'efficacité progressifs dès 2022 sur toute la période ATRD 6, conformément au critère d'efficacité des charges d'exploitation couvertes par le tarif ATRD.

Nous ne recommandons donc pas, au titre de l'objectif d'amélioration de l'efficacité globale, d'ajustements supplémentaires par rapport à la trajectoire proposée à l'issue de l'analyse poste par poste.

Points portés à l'attention de la CRE



En sus des éléments sur lesquels nous avons formulé des recommandations d'ajustements fermes, nous attirons l'attention de la CRE sur un certain nombre de points :

- Caléo prévoit une dépense liée à une prestation fournie par la société Badenova, qui est actionnaire de Caléo, en contrepartie d'un appui opérationnel qui n'est pas expliqué en détail par Caléo ;
- les explications fournies par Caléo sur sa méthodologie de dissociation comptable ne nous permettent pas de valider tous les changements opérés en 2020, les détails sont donnés au paragraphe 6, portant sur la Dissociation Comptable ;
- Caléo n'a pas indiqué si la redevance informatique (dans le poste tarifaire « Redevances ») est liée uniquement à l'ancien prestataire du SI GRD, ou si elle inclut des redevances dues à d'autres prestataires. Dans l'hypothèse où ce poste ne contiendrait que des redevances dues à l'ancien prestataire, il conviendra de ne pas comptabiliser ces dépenses à partir de 2024 ;
- Le programme exact de formation prévu sur le nouveau SI efluid n'a pas été précisé par Caléo. Nous avons en particulier demandé des précisions sur les déplacements prévus du personnel d'efluid sur le site de Caléo, et inversement du personnel de Caléo sur le site d'efluid ;
- Caléo n'a pas détaillé les actions de communication et d'aides commerciales prévues dans la période prévisionnelle.



3. Déroulement de l'audit

L'audit est organisé en 3 phases fermes :



- La phase 1 a eu pour objet de mettre à plat les trajectoires de CNE réalisées sur 2018-2020 et estimées sur 2021 ainsi que les trajectoires de CNE prévisionnelles sur 2022-2025. Cette phase comprend :
 - l'appropriation des informations fournies par la CRE
 - la rédaction et l'envoi d'un premier questionnaire à Caléo
 - des entretiens à distance avec Caléo
 - une analyse détaillée des trajectoires réalisées, estimées et prévisionnelles de Caléo
- La phase 2 a eu pour objet d'apprécier le niveau des charges et produits réalisés (2018-2020), estimés (2021) et prévisionnels (2022-2025). Cette phase comprend :
 - l'envoi d'un deuxième questionnaire
 - l'appréciation du niveau des charges et produits réels de 2018-2020, et estimés pour 2021
 - l'appréciation du niveau des charges et produits prévisionnels sur la période 2022-2025
 - les éléments d'analyse comparative par rapport à d'autres opérateurs
- La phase 3 a inclus :
 - la formulation de recommandations quant au niveau efficient des CNE sur la période prévisionnelle 2022-2025
 - la synthèse des résultats et la production du rapport final de l'audit



4. Vue d'ensemble des CNE

4.1. Présentation de la matrice de la demande tarifaire

Caléo présente les charges et les produits d'exploitation réalisés sous la forme d'une matrice comportant 6 rubriques, divisées en 37 postes comme décrits dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1. Matrice des charges d'exploitation

	Rubrique	Poste
Charges brutes d' exploitation	Consommations externes	Fournitures non stockables
		Achats stockés
		Achats de matériel, équipement et travaux
		Achats matières et fournitures non stockées
		Loyers, crédit-bail et charges locatives
		Redevances
		Services extérieurs entretien et maintenance
		Assurances
		Frais de recherche et d'innovation
		Prestations externes
		Dépenses de Communication
		Aides commerciales
		Cessions internes reçues
		Autres charges
		Charges de personnel
	Rémunérations variables	
	Charges sociales	
	Congés payés, CET y compris cotisation sociales	
	Intéressement	
	Abondement sur intéressement	
	Participation	
	CCAS 1%	
	Autres charges sociales	
	Quote-part masse salariale allouée au BP AMR	
	Impôts et Taxes	Taxe foncière
		Impôts et taxes sur les rémunérations
		CET
		Versement transport
		Autres
		Contribution sociale de solidarité sur les sociétés
	Coûts échoués	Valeur nette comptable des actifs sortis de l'inventaire au cours de l'année



Tableau 2. Matrice des produits d'exploitation

	Rubrique	Poste
Produits ²	Recettes extratarifaires	Transfert de charges
		Cessions internes données
		Recettes extratarifaires non incitées
		Recettes extratarifaires incitées
	Production immobilisée	Charges directes
		Charges indirectes

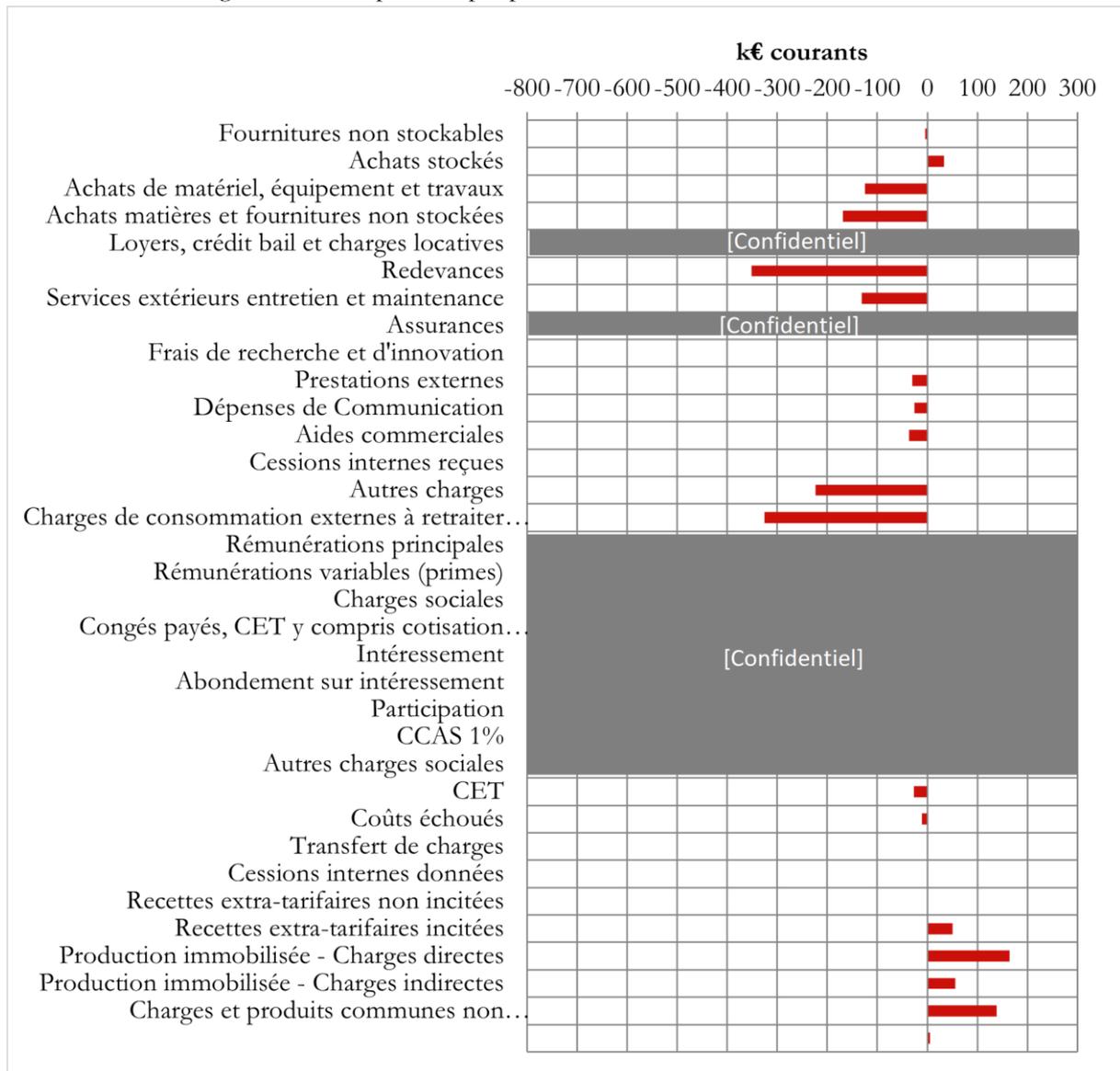
4.2. Décomposition des CNE par poste

Le montant total des CNE pour l'année 2020 est de -1 501 k€ courants. On note que les postes les plus importants sont les suivants : les rémunérations, les redevances, les achats non stockés, les achats de matériel et les recettes.

² Produits d'exploitation



Figure 4. Décomposition par poste des CNE réalisées de l'année 2020



Dans le tableau ci-après, nous rappelons le réalisé 2020 des charges et produits d'exploitation de Caléo ainsi que le pourcentage que représente chaque poste en valeur absolue par rapport aux CNE totales.

Tableau 3. Décomposition par poste des CNE réalisées de l'année 2020

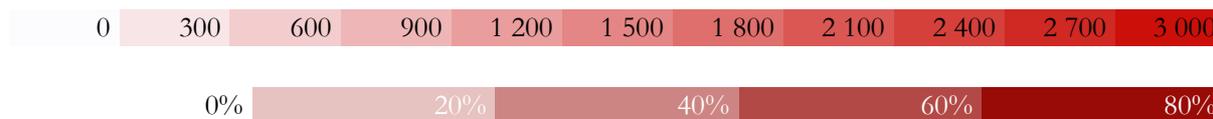
Postes	Réel 2020	% des CNE en 2020
Consommations externes	-1 199	80%
Fournitures non stockables	-5	0%
Achats stockés	33	2%
Achats de matériel, équipement et travaux	-125	8%
Achats matières et fournitures non stockées	-169	11%



Loyers, crédit-bail et charges locatives	[Confidentiel]	
Redevances	-351	23%
Services extérieurs entretien et maintenance	-131	9%
Assurances	[Confidentiel]	
Frais de recherche et d'innovation	0	0%
Prestations externes	-30	2%
Dépenses de Communication	-26	2%
Aides commerciales	-37	2%
Cessions internes reçues	0	0%
Autres charges	-223	15%
Charges de consommation externes à retraiter en application des décisions précédentes de la CRE	-325	22%
Charges de personnel	-1 004	67%
Rémunérations principales	[Confidentiel]	
Rémunérations variables (primes)		
Charges sociales		
Congés payés, CET y compris cotisation sociales		
Intéressement		
Abondement sur intéressement		
Participation		
CCAS 1%		
Autres charges sociales		
Impôts et taxes		
CET	-27	2%
Autres	-11	1%
Coûts échoués	0	0%
Recettes extratarifaires	215	14%
Transfert de charges	0	0%
Cessions internes données	0	0%
Recettes extratarifaires non incitées	51	3%
Recettes extratarifaires incitées	164	11%
Production immobilisée	194	13%
Production immobilisée - Charges directes	56	4%
Production immobilisée - Charges indirectes	139	9%
Charges et produits communes non péréquées à retraiter	6	0%
Total CNE	-1 501	100%

Légende :

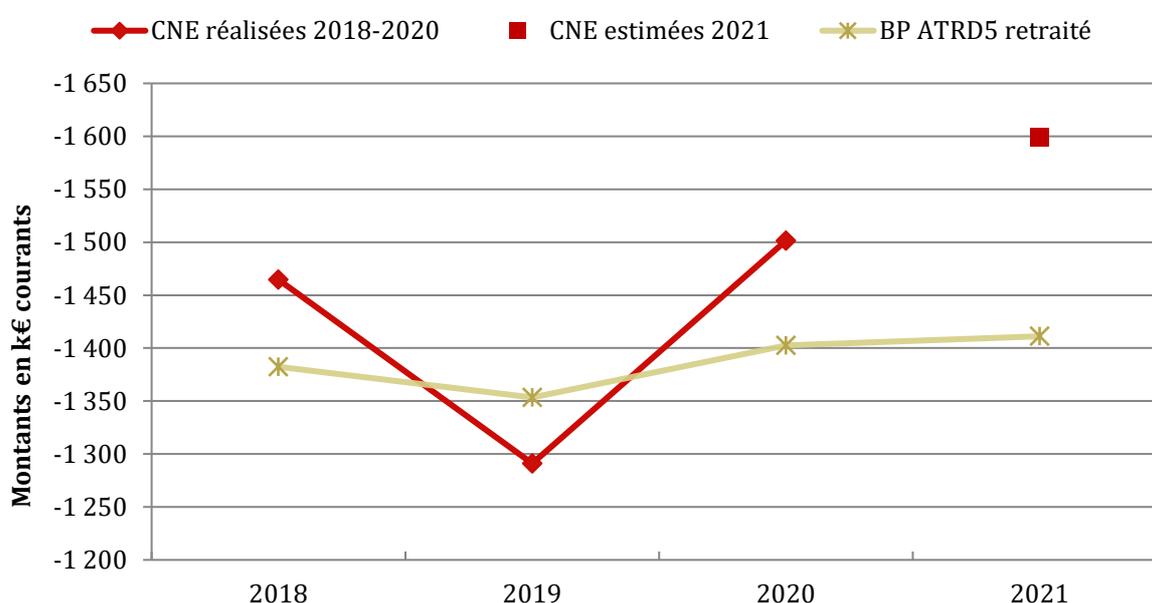
- Le tableau ci-avant présente deux niveaux successifs de détails. Le détail d'une rubrique est situé **au-dessous** de celle-ci.
- Les cellules des deux colonnes de droite sont colorées selon l'importance du montant du poste en valeur absolue sur la base des échelles présentées ci-après :



4.3. Evolution des CNE de Caléo sur la période 2018-2020

Sur la période ATRD 5, la trajectoire des CNE réalisées par Caléo est supérieure à celle prévue par la trajectoire tarifaire (-119 k€ ; +2,87 % sur la période 2018 à 2020).

Figure 5. Trajectoires des CNE de Caléo sur la période ATRD 5



La trajectoire « BP ATRD 5 retraité » désigne la trajectoire retenue par la CRE lors de l'élaboration du BP ATRD 5 retraitée avec l'inflation réalisée et corrigée des écarts sur les aides commerciales et sur les coûts échoués pour lesquelles aucunes trajectoires n'avaient été retenues dans le BP ATRD 5.

Les CNE de Caléo baissent entre 2018 et 2019 et augmentent entre 2019 et 2020. La baisse en 2019 s'explique principalement (70% de l'effet) par une baisse des consommations externes (baisse des achats, des autres charges, des aides commerciales).

La hausse des CNE en 2020 s'explique par les facteurs suivants :

- Pour 50% par une hausse des charges de personnel/une hausse des rémunérations, liée à l'embauche de 3 ETP supplémentaires entre 2019 et 2020 ;
- Pour 30% par une baisse des recettes ;
- Pour 20% par une hausse des consommations externes (hausse des loyers, des services extérieurs, des postes pour lesquels la clef de dissociation comptable eau-gaz a été changée).



Sur 2018-2020, parmi les principaux effets contribuant à l'écart (-795 k€ cumulé sur les trois années) entre le réalisé et la trajectoire « BP ATRD 5 retraité » citons :

- une sous-réalisation des recettes extratarifaires (-478 k€) principalement liée au raccordement prévu d'un prospect industriel qui a finalement abandonné son projet (Caléo veille néanmoins actuellement à la relance de ce projet en associant d'autres parties prenantes) ;
- une sous-réalisation de la production immobilisée (-299 k€), en lien avec la baisse des investissements.

4.4. Trajectoire des CNE proposée par Caléo sur la période 2022-2025

Cette section présente la proposition de Caléo d'évolution des CNE pour la période tarifaire ATRD 6 (2022-2025). Le tableau ci-dessous rappelle la trajectoire réalisée en 2018, 2019 et 2020, présente l'estimé pour l'année 2021 et détaille le prévisionnel sur la période ATRD 6 (2022-2025).

Tableau 4. Vue globale des CNE réalisées 2018-2020, estimées 2021 et prévisionnelles 2022-2025

Postes	Réel 2018	Réel 2019	Réel 2020	Estimé 2021	Prév. 2022	Prév. 2023	Prév. 2024	Prév. 2025
Consommations externes	-1 270	-1 151	-1 199	-1 391	-1 398	-1 471	-1 447	-1 392
Fournitures non stockables	-5	-3	-5	-5	-5	-5	-5	-5
Achats stockés	-18	13	33	0	0	0	0	0
Achats de matériel, équipement et travaux	-99	-154	-125	-126	-127	-129	-130	-132
Achats matières et fournitures non stockées	-173	-118	-169	-184	-186	-189	-191	-195
Loyers, crédit-bail et charges locatives	[Confidentiel]							
Redevances	-367	-354	-351	-332	-328	-328	-299	-282
<i>dont occupation des sols et droit de contrôle</i>	-10	-11	-19	-20	-20	-20	-20	-21
<i>dont redevance de desserte</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>dont ville de Guebwiller</i>	-351	-336	-325	-306	-302	-302	-272	-255
<i>dont redevance informatique</i>	-7	-6	-6	-6	-6	-6	-6	-7
Services extérieurs entretien et maintenance	-107	-114	-131	-231	-234	-295	-293	-228
Assurances	[Confidentiel]							
Frais de recherche et d'innovation	0	0	0	0	0	0	0	0
Prestations externes	-29	-24	-30	-48	-48	-49	-49	-50
Dépenses de Communication	-36	-49	-26	-40	-40	-41	-42	-43
Aides commerciales	-43	-23	-37	-45	-46	-46	-47	-48
Cessions internes reçues	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres charges	-289	-222	-223	-244	-246	-249	-248	-265
<i>dont impayés</i>	-7	-24	-20	-20	-20	-21	-21	-21
Charges de consommation externes à retraiter en application des décisions précédentes de la CRE	-351	-336	-325	-306	-302	-302	-272	-255
Charges de personnel	-939	-900	-1 004	-939	-902	-1 018	-1 012	-1 052
Rémunérations principales	[Confidentiel]							

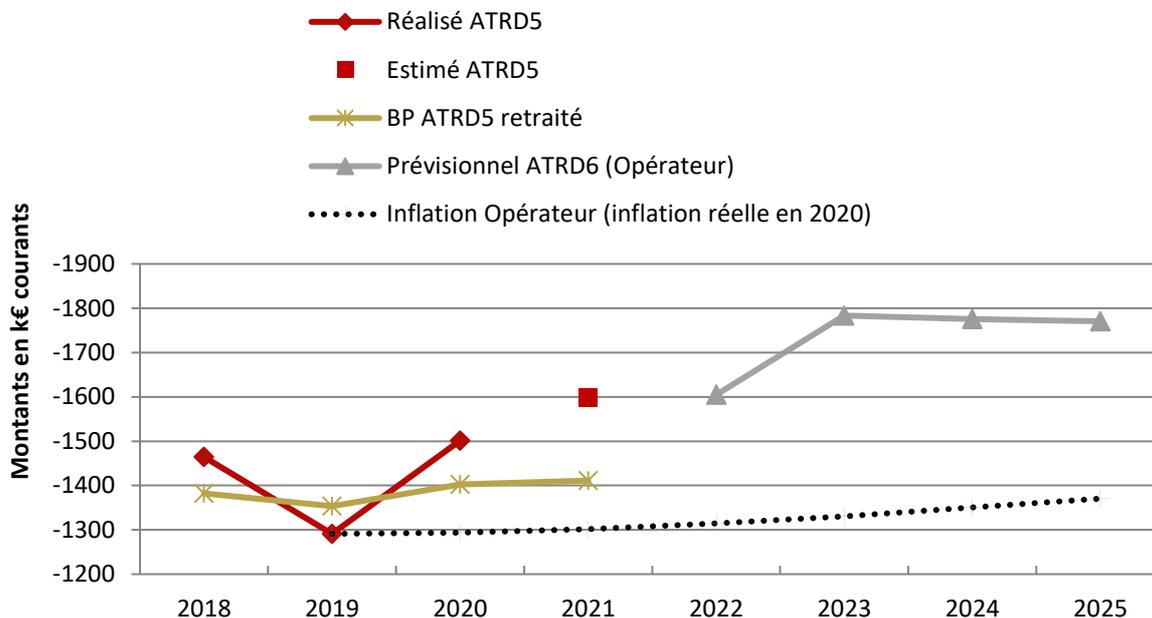


Rémunérations variables (primes)								
Charges sociales								
<i>dont impact accord salariaux et retraites complémentaires</i>								
Congés payés, CET y compris cotisation sociales								
Intéressement								
Abondement sur intéressement								
Participation								
CCAS 1%								
Autres charges sociales								
Impôts et taxes	-49	-42	-38	-28	-28	-28	-28	-29
Taxe foncière	0	0	0	0	0	0	0	0
Taxe professionnelle								
Impôts et taxes sur les rémunérations	0	0	0	0	0	0	0	0
CET	-24	-23	-27	-16	-16	-16	-16	-16
<i>dont CVAE</i>	-19	-19	-23	-12	-12	-12	-12	-12
<i>dont CFE</i>	-4	-4	-4	-4	-4	-4	-5	-5
Versement transport	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	-26	-19	-11	-12	-12	-12	-12	-13
Contribution sociale de solidarité sur les sociétés	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes extratarifaires	222	275	215	216	218	221	224	227
Transfert de charges	21	21	0	0	0	0	0	0
Cessions internes données	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes extratarifaires non incitées	51	56	51	51	51	52	53	54
<i>Location de compteurs et de postes perçues au titre des contrats de livraison directs</i>	51	56	51	51	51	52	53	54
Recettes extratarifaires incitées	150	198	164	165	167	169	171	174
<i>Facturation prestations catalogue</i>	55	63	61	62	62	63	64	65
<i>Travaux pour tiers</i>	89	130	92	92	93	95	96	97
<i>Autres recettes</i>	6	5	11	11	11	11	12	12
Production immobilisée	216	187	194	231	197	205	209	213
Charges directes	97	52	56	91	55	59	60	62
Charges indirectes	119	135	139	140	143	146	149	152
Charges et produits communes non péréquées à retraiter	5	5	6	6	6	7	7	7
Total CNE	-1 465	-1 291	-1 501	-1 599	-1 605	-1 783	-1 775	-1 771

Caléo propose une trajectoire de CNE prévisionnelles en hausse en 2022 par rapport au réalisé de 2020 (-103 k€ ; +6,87 %), avec un taux de croissance annuel moyen de 3,3% entre 2022 et 2025.



Figure 6. Trajectoires des CNE réalisées 2018-2020 et prévisionnelles 2021-2025



La trajectoire de CNE prévisionnelles proposée par l'opérateur prend en compte plusieurs projets qui ont fait l'objet d'une analyse transverse entre les différentes ELD dans l'appréciation des trajectoires prévisionnelles sur la période ATRD 6 par Schwartz and Co :

- le projet d'installation de DPBE (dispositif de protection des branchements existants) ;
- le projet d'intégration des CICM ;
- les projets de raccordement de postes d'injection de biométhane.

Projet d'installation de DPBE

Introduction du projet :

Ce projet vise à supprimer les conséquences des risques liés aux déboitements de viroles. Ce programme de protection des branchements est aujourd'hui repris dans le projet de modification de l'arrêté ministériel du 13 Juillet 2000 portant règlement de sécurité de la distribution de gaz combustible par canalisation, en déclinaison de la recommandation n°5 du rapport ministériel de Janvier 2020 sur « la sécurité des réseaux de distribution de gaz naturel ».

Impact du projet :

Afin de s'y conformer Caléo projette d'engager la campagne de mise en place de ces dispositifs de coupure automatique sur les branchements. Celle-ci débutera sur la future période tarifaire et se poursuivra sur plusieurs exercices tarifaires afin d'équiper les [Confidentiel] branchements concernés.

Les interventions sur le terrain débuteront à partir de 2022 [Confidentiel]. Pour l'instant, aucun délai réglementaire n'est prévu pour la pose des DPBE, la chronique de pose de Caléo permettra d'avoir équipé tous les branchements en 2030.



Caléo a fourni un devis à [Confidentiel]. Les [Confidentiel] se décomposent ainsi :

Tableau 5. Décomposition du devis fourni par Caléo

€ courant	Quantité	Prix unitaire (€)	Montant HT (€)
MO heure ouvrier qualifié			
DPBE			
Prestation étude et surveillance			
Location du dispositif d'insertion du DPBE			
Total			

Caléo prévoit de faire appel à des prestataires externes pour poser les DPBE. Caléo a fourni un devis indiquant un coût de [Confidentiel].

Tableau 6. Décomposition des charges d'investissement prévues par Caléo pour les DPBE

k€ courant	Description	2022	2023	2024	2025
Chronique de pose					
Dépenses d'investissement (CAPEX)	Pose des DPBE				

Projets de raccordement de postes d'injection de biométhane

Introduction des projets :

A date, aucun budget n'est prévu pour les projets de biométhane.

Deux projets sont toutefois en cours d'études préliminaires sur le territoire de Caléo :

- une extension vers la commune de [Confidentiel] pour absorber le surplus de production du biométhane [Confidentiel].
- une étude d'injection sur le réseau de Caléo, [Confidentiel].

Caléo indique que pour le moment, il n'a pas été discuté avec efluid des fonctionnalités SI spécifiques à l'injection de biogaz sur le réseau, notamment pour des facturations tenant compte de la qualité du gaz injecté.

Projet d'intégration des CICM en concession

Introduction du projet :

Dans leur rapport intitulé « La sécurité des réseaux de distribution de gaz naturel » et remis au ministère de la Transition écologique et solidaire, le CGE et le CGEDD ont recommandé



d'« uniformiser par la loi la limite de la concession jusqu'au compteur inclus sauf si le propriétaire s'y oppose, et donc [de] rendre le gestionnaire de réseau de distribution pleinement responsable de la sécurité sur l'ensemble de la concession ».

A cette fin, le projet de loi dit « 4D » relatif à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, prévoit en son article 49 de transférer la propriété des canalisations de gaz situées entre le réseau public de distribution et l'amont du compteur (les CICM et les dérivations individuelles) aux collectivités territoriales propriétaires des réseaux publics de distribution de gaz lorsque ces parties ne sont pas déjà intégrées dans la concession.

Impact du projet :

Les opérations associées à la reprise des Conduites d'Immeuble et Colonnes Montantes en concession sont des opérations de contrôle de l'étanchéité des conduites ainsi que du contrôle visuel de l'état des conduites jusqu'aux compteurs.

Caléo prévoit de s'équiper d'une machine pour effectuer le contrôle initial des installations sur toutes les colonnes. Ce travail de contrôle sera effectué en interne par des employés de Caléo. Les dépenses prévues correspondent donc au coût d'acquisition de la machine et au temps passé des salariés de Caléo.

Caléo indique que les coûts de renouvellement seront estimés ultérieurement et intégrés dans la BAR.

Caléo estime à [Confidentiel] le nombre de CICM à contrôler, pour un tarif moyen de [Confidentiel] par contrôle. Les CICM doivent être contrôlés tous les 4 ans, soit un montant [Confidentiel].

A ce coût s'ajoutent [Confidentiel] pour l'achat de la machine, pour effectuer la purge et le contrôle d'étanchéité.

Tableau 7. Décomposition des charges d'investissement prévues par Caléo pour les DPBE

K€ courant	Description	Prix unitaire	2022	2023	2024	2025
Nombre de CICM en concession						
Nombre de CICM contrôlés annuellement						
Dépenses d'investissement (CAPEX)	MO					
	Matériel pour la petite maintenance (réparation petite fuite)					
	Entretien de la machine					
	Total					

[Confidentiel]

5. Méthode et hypothèses générales de construction des trajectoires



5.1. Méthodologie générale d'analyses des trajectoires réalisées sur la période ATRD 5

Nous avons analysé les trajectoires réalisées 2018-2020 des CNE de Caléo en les comparant aux trajectoires du BP ATRD 5 après retraitement de l'inflation (voir détails au paragraphe 5.3.1) et corrigée des écarts sur les aides commerciales pour lesquelles aucunes trajectoires n'avaient été retenues dans le BP ATRD 5.

5.2. Méthodologie générale de construction des budgets ATRD 6

Le dossier tarifaire a été constitué via un travail conjoint du directeur opérationnel et développement et de la directrice financière de Caléo.

5.3. Hypothèses d'indexation

5.3.1. La période ATRD 5

Le tableau ci-dessous présente les hypothèses d'inflation qui avaient été retenues pour construire le BP ATRD 5 validé par la délibération³ de la CRE du 21 décembre 2017.

Tableau 8. Hypothèses d'inflation utilisées dans la construction des trajectoires du BP ATRD 5

Indices	2017	2018	2019	2020	2021
IPC _N (Indice des prix à la consommation)	1,08%	1,26%	1,40%	1,51%	1,71%

- IPC_N est l'inflation de l'année N et elle est définie comme le pourcentage d'évolution entre la valeur moyenne de l'indice mensuel des prix à la consommation hors tabac sur l'année calendaire N-1 et la valeur moyenne du même indice sur l'année calendaire N.

Caléo n'a pas retraité de l'inflation le BP ARTD 5. Le tableau ci-dessous présente la trajectoire d'inflation utilisée par Schwartz and Co pour corriger les trajectoires du BP ATRD 5. La formule suivante a été appliquée pour corriger l'inflation : les CNE de l'année N sont corrigées avec l'inflation cumulée sur la période allant de 2017 à l'année N. Le BP ATRD 5 ainsi corrigé est désigné « BP ATRD 5 retraité ».

Tableau 9. Taux d'inflation réalisés et estimés retenu par Schwartz and Co

Indices	2017	2018	2019	2020	2021
IPC _N (Indice des prix à la consommation)	1,00%	1,61%	0,92%	0,21%	0,60%

³ Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 21 décembre 2017 portant décision sur les tarifs pérequés d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel des entreprises locales de distribution



5.3.2. La période ATRD 6

Le tableau ci-dessous présente les hypothèses formulées par Caléo dans son dossier tarifaire pour construire ses trajectoires 2022-2025.

Tableau 10. Hypothèses générales concernant les indices utilisés par Caléo dans la construction des trajectoires 2021-2025

Indices	2021	2022	2023	2024	2025
IPC _N (Indice des prix à la consommation)	0,60%	1,00%	1,20%	1,50%	1,50%
Taux de charges sociales	45%	45%	45%	45%	45%
SNB	[Confidentiel]				
GVT +					
GVT -					

Conformément aux échanges avec la CRE, Schwartz and Co n'a pas retraité l'hypothèse d'inflation retenue par l'opérateur. Les trajectoires de taux de charges sociales, de SNB, de GVT + et de GVT- retenues par Schwartz and Co sont présentées dans le paragraphe 7.2.3.3.

5.4. Trajectoires prévisionnelles des paramètres métiers

Nous présentons ci-dessous les trajectoires réalisées et les hypothèses prévisionnelles fournies par Caléo en lien avec les évolutions des paramètres métiers sur la période 2013-2026.

Caléo nous a communiqué les trajectoires suivantes :

- Les quantités acheminées de gaz corrigées du climat sont croissantes entre 2016 et 2018, et globalement en baisse de 2018 à 2025.

Cette baisse est notamment liée à la prévision par Caléo d'une baisse de 2% par an des consommations des clients T2 sur la période 2021-2025. Caléo cite quatre indicateurs ayant conduit à cette estimation de -2%/an :

- le ratio Quantités acheminées/nombre de PDL pour les clients T2 est en baisse de 1,6%/an depuis 2018
- le réchauffement climatique : Caléo indique que les clients T2 y sont les plus sensibles, ce qui va induire une baisse de leur consommation
- les aides pour l'isolation des bâtiments font baisser les consommations pour le résidentiel
- les gains MDE attendu avec Gazpar : +1.5% (prévu vers la fin de la période ATRD6)

Lors de la phase contradictoire, Caléo propose une correction de cette trajectoire : la baisse du nombre de clients T2 n'est plus estimée à 150/an mais à 250/an, en cohérence avec la perte de clientèle observée entre 2018 et 2020 (-243 clients/an).

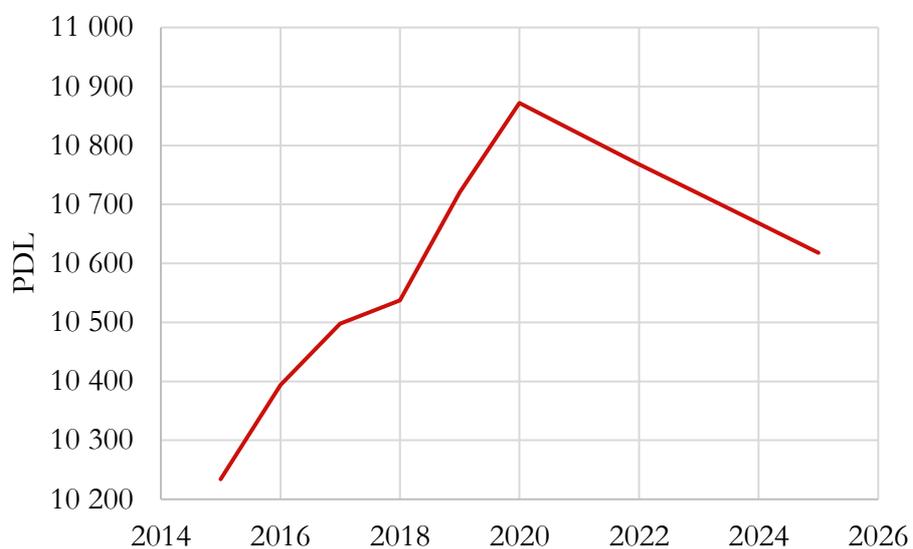


Figure 7. Trajectoires réalisées et prévisionnelles des quantités acheminées de gaz corrigées du climat post contradictoire



- Le nombre de PDL baisse à partir de 2020 : la hausse des consommateurs T1 ne compense pas la baisse prévisionnelle des consommateurs T2 et T3.

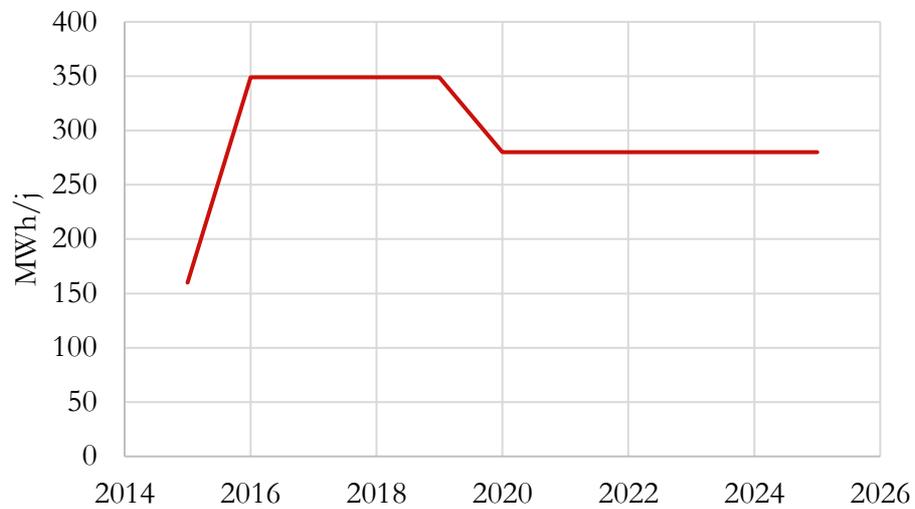
Figure 8. Trajectoires réalisées et prévisionnelles du nombre de PDL post contradictoire



- Les souscriptions moyennes de capacités - T4/TP ont augmenté entre 2015 et 2016, puis diminué entre 2019 et 2020. Caléo prévoit pour la période prévisionnelle une stabilité des souscriptions au niveau observé en 2020.

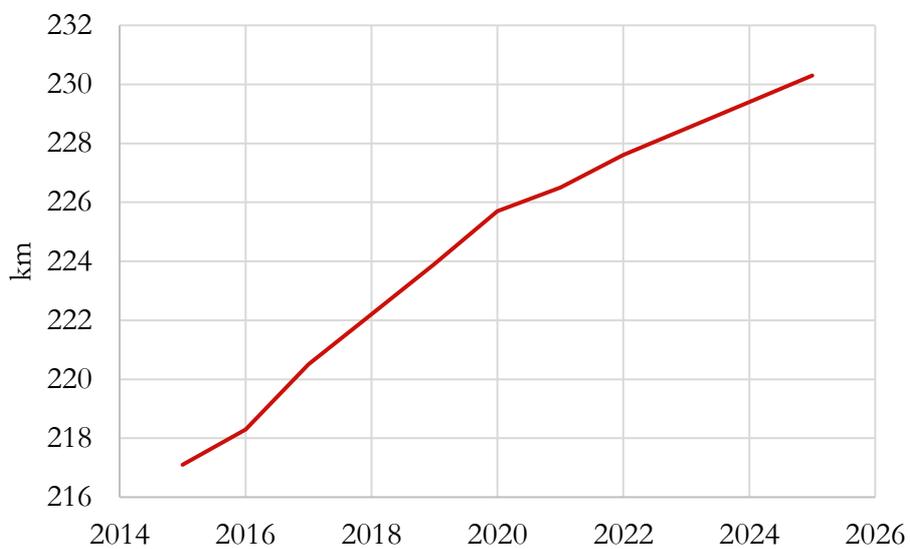


Figure 9. Trajectoires réalisées et prévisionnelles des souscriptions moyennes de capacités - T4/TP auprès de Caléo



- La longueur du réseau est en hausse depuis 2013.

Figure 10. Trajectoire réalisée et prévisionnelle de la longueur du réseau





6. Dissociation Comptable

6.1. Présentation de la dissociation

La dissociation comptable de Caléo est segmentée en plusieurs parties :

1. une dissociation entre les activités gaz – eau – autres (dont les réseaux de chaleur) ;
2. une dissociation du gaz entre les communes péréquées et non péréquées (communes d'Osenbach, Meyenheim, Niederentzen & Oberentzen) ;
3. une dissociation du gaz péréqué entre les activités de fourniture et de GRD.

6.2. Changement des clefs de dissociation Eau/Gaz en 2020

Caléo a indiqué la liste suivante de changement de clef comptable entre l'eau et le gaz entre 2019 et 2020. L'impact du changement de clef a été évalué par Schwartz and Co à environ 50 k€ par an.

Tableau 11. Impact du changement de clef de dissociation eau-gaz par Caléo en 2020

Description	Compte	Sous-poste des Consommations externes	Clef précédente		Nouvelle clef		Charges en 2020 (k€)	Impact du changement de clef (k€)
			EAU	GAZ	EAU	GAZ		
Location immo	6132	Loyers	50%	50%	30%	70%	[Confidentiel]	
Location GED	613521	Loyers	50%	50%	40%	60%		
Entretien des ouvrages	6153	Services ext	91%	9%	50%	50%	-9,6	-7,9
Entretien Mat Info	615584	Services ext	46%	54%	40%	60%	-6,6	-0,7
Maintenance Admin	61562	Services ext	50%	50%	40%	60%	-2,5	-0,4
Maintenance Prod	61563	Services ext	68%	32%	40%	60%	-13,2	-6,2
Maintenance Info	61564	Services ext	43%	57%	40%	60%	-32,9	-1,6
Maintenance Propreté	61565	Services ext	47%	53%	40%	60%	-13,7	-1,6
Assurances autres	6168	Assurances	50%	50%	40%	60%	[Confidentiel]	
Affranchissement	6261	Autres charges	44%	56%	40%	60%	-25,4	-1,7
Presta Affranchissement	62611	Autres charges	82%	18%	40%	60%	-2,9	-2,0
Services Bancaires	6271	Autres charges	50%	50%	40%	60%	-8,4	-1,4
Total	-	-	-	-	-	-	-216,7	-51,3

Le tableau suivant expose les justifications de Caléo concernant le choix des clefs.

Tableau 12. Détail des motivations de choix de clef

Description	Clef gaz précédente	Nouvelle clef gaz	Nom de la nouvelle clef de dissociation eau-gaz	Motivation du choix de clef
Location immo	50%	70%	Superficie	Réel activités Gaz / Eau



Location GED	50%	60%	Utilisation	Rééquilibrage de la clé
Entretien des ouvrages	9%	50%	Erreur d'affectation	Clé mal affectée
Entretien Mat Info	54%	60%	Utilisation	Rééquilibrage gaz/eau
Maintenance Admin	50%	60%	Utilisation	Rééquilibrage gaz/eau
Maintenance Prod	32%	60%	Utilisation	Rééquilibrage gaz/eau
Maintenance Info	57%	60%	Utilisation	Rééquilibrage gaz/eau
Maintenance Propreté	53%	60%	Utilisation	Rééquilibrage gaz/eau
Assurances autres	50%	60%	Utilisation	Rééquilibrage gaz/eau
Affranchissement	56%	60%	Utilisation	Rééquilibrage gaz/eau
Presta Affranchissement	18%	60%	Utilisation	Rééquilibrage gaz/eau
Services Bancaires	50%	60%	Utilisation	Rééquilibrage gaz/eau

Caléo indique que le commissaire aux comptes ne valide pas les comptes dissociés.

6.3. Appréciation du changement des clefs de dissociation Eau/Gaz en 2020

Malgré plusieurs échanges avec Caléo, les réponses fournies demeurent imprécises quant à la méthode d'application des clefs et la motivation du choix des nouvelles clefs. Par ailleurs, nous ne comprenons pas certaines justifications apportées par Caléo, à l'instar de « l'erreur d'affectation » du compte Entretien des ouvrages.

Les dissociations comptables fournies par Caléo ne permettent pas de délimiter l'exhaustivité des postes pour lesquels une clef eau-gaz est appliquée, et ne permettent donc pas d'apprécier dans sa globalité le choix de révision des clefs comptables. En effet :

- Certains postes comptables sont répartis sur le gaz et l'eau une année et pas forcément les autres années. Par exemple, pour la redevance informatique (651310), aucun montant n'est renseigné pour le GRD gaz en 2018, alors que des dépenses sont comptabilisées en 2019 et 2020, et de 2018 à 2020 pour l'activité Eau. Pour le poste prestation affranchissement (compte 62611, pour lequel il est indiqué que la clef eau gaz a changé), aucune dépense n'est renseignée en activité Eau en 2020, contrairement aux années 2018 et 2019.
- Il n'est pas possible de retrouver, à partir des montants de la dissociation comptable, les clés indiquées par Caléo.
- Il n'est pas fourni de détail sur les sous-jacents aux clefs (surface, nombre d'agents, etc...) Les clefs « Superficie » et « Utilisation » ne sont pas définies par Caléo, et leur mode de calcul n'est pas indiqué.
- Il n'est pas possible d'identifier l'assiette précise à laquelle est appliquée la clef (poste comptable, ensemble de postes comptables, poste de la matrice tarifaire, etc.)



L'impact du changement des clefs a été ajusté dans les trajectoires recommandées. L'ajustement résultant est résumé dans le tableau ci-dessous.

Tableau 13. Impact du retraitement du changement de clef Eau-Gaz en 2020

Description	Charges 2020 de Caléo (k€)	Charges 2020 retraitées (k€)	Méthodologie de construction du prévisionnel de Schwartz and Co
Location immo			[Confidentiel]
Location GED			[Confidentiel]
Entretien des ouvrages	-10	-2	Moyenne 2018-2020 indexée sur l'inflation
Entretien Mat Info	-7	-6	Moyenne 2018-2020 indexée sur l'inflation
Maintenance Admin	-2	-2	Moyenne 2018-2020 indexée sur l'inflation
Maintenance Prod	-13	-7	Moyenne 2018-2020 indexée sur l'inflation
Maintenance Info	-33	-31	Moyenne 2018-2020 indexée sur l'inflation - trajectoire nulle en 2024-25 (lancement du nouveau SI et fin de la maintenance de l'ancien)
Maintenance Propreté	-14	-12	Moyenne 2018-2020 indexée sur l'inflation
Assurances autres			[Confidentiel]
Affranchissement	-25	-24	Moyenne 2018-2020 indexée sur l'inflation
Presta Affranchissement	0	0	Moyenne 2018-2020 indexée sur l'inflation
Services Bancaires	-8	-7	Moyenne 2018-2020 indexée sur l'inflation

6.4. Prise en compte des commentaires apportés par l'opérateur à l'issue de la période contradictoire

6.4.1. Commentaires de l'opérateur

Méthodologie générale de l'affectation analytique

Pendant la phase contradictoire, Caléo a revu son explication sur les changements de clés comptables en apportant des éléments nouveaux. En effet, Caléo indique que chaque responsable de l'entreprise a des comptes comptables pour lesquels il est en charge du suivi budgétaire et de l'affectation comptable. A réception de chaque facture, le responsable indique sur la facture l'affectation « gaz » ou « eau » ou « %_gaz/%_eau » ou « Activités autres » en fonction de l'objet de la facture. La comptable enregistre ensuite la facture avec cette affectation.

En fin d'année, une fois le bilan établi, Caléo édite une balance analytique Gaz où sont appliquées des clés de dissociation pour affecter chaque charge au périmètre gaz à l'entité « GRD », « fournisseur TRV » et « fournisseur offre de marché ».

Après vérification, Caléo indique avoir constaté que certaines dépenses étaient affectées rapidement par le responsable en 50 % gaz et 50 % eau par mesure de simplification, ce qui ne correspond pas



à la nature des dépenses. Caléo a ainsi relevé 12 postes particulièrement affectés, qui sont ceux communiqués à Schwartz and Co précédemment.

Par ailleurs, Caléo a apporté pendant la phase contradictoire des éléments complémentaires sur deux postes spécifiques : « Loyers, crédit-bail et charges locatives » et « Entretien des ouvrages ».

Loyers, crédit-bail et charges locatives

Caléo précise que le loyer des bâtiments a été enregistré à 50 % pour le gaz et 50 % pour l'eau. Or dans les bureaux, la majorité est occupée par l'activité gaz : 1 bureau seulement est dédié au responsable eau (la majorité du personnel eau correspondant à du personnel de terrain), le reste est soit occupé par l'activité gaz à 100 % soit mixte. Lors de la phase contradictoire, Caléo indique avoir opté, par mesure de simplification, pour une imputation en fonction du chiffre d'affaires, ce qui donne une affectation à 70 % pour le gaz et à 30 % pour l'eau.

Concernant les locations administratives (GED, photocopieurs), Caléo justifie le passage d'une clef 50/50 à une imputation à 60 % pour le gaz et 40 % pour l'eau comme suit : Caléo indique que la GED et les photocopieurs sont beaucoup plus utilisés pour l'activité gaz que pour l'activité eau. Caléo ajoute toutefois qu'une imputation à 70 % aurait pu être choisie également (correspondant à une clef chiffre d'affaires) sans argumenter le choix de la clef 60 %-40 %.

Entretien des ouvrages

Caléo indique que ce compte a été mal affecté et mal libellé dès le début par le responsable de compte. Après vérification de la nature des factures, il s'avère que ces dépenses correspondent à l'entretien des espaces verts et qu'elles doivent à ce titre être portées autant par les activités gaz et que les activités eau. Caléo a donc retenu une clef 50 % gaz et 50 % eau.

6.4.2. Réponses de Schwartz and Co

La méthodologie générale de la dissociation comptable consistant à affecter une clef facture par facture ne permet pas à Schwartz and Co d'apprécier ou de valider le changement d'affectation opéré à partir de 2020. Nous comprenons que Caléo n'est pas en mesure de donner une vision ni par poste comptable ni par poste tarifaire des montants qui constituent l'assiette de la dissociation entre les activités gaz, eau et autres. Si les arguments qualitatifs apportés par Caléo pour justifier certains changements de clés semblent cohérents, les éléments d'audit apportés par l'opérateur ne sont pas suffisants pour valider le changement des clés de dissociation, d'autant que ces clés ne font pas l'objet d'une validation par les commissaires aux comptes.

Ceci étant dit, les explications apportées par Caléo concernant le poste « entretien des ouvrages » nous semblent recevables et nous amènent à prendre en compte la correction de l'affectation des charges liées aux espaces verts pour retenir une affectation 50/50 entre les activités gaz et eau.



Concernant les loyers, Schwartz and Co relève une incohérence de la part de Caléo, qui a d'abord indiqué utiliser une clef fondée sur les superficies utilisées, puis pendant la période contradictoire une clef fondée sur les chiffres d'affaires respectifs des activités gaz et eau. Face à ce manque de cohérence, Schwartz and Co n'est pas en mesure de valider le changement de clef opéré en 2020.

Ainsi et en définitive, à l'exception du poste « entretien des ouvrages », l'impact du changement des clefs opéré par Caléo en 2020 n'est pas pris en compte par Schwartz and Co. Il est à noter ainsi que le réalisé de 2020 pour ces postes n'est pas pertinent pour construire la trajectoire prévisionnelle. Dans le cadre de la construction de la trajectoire recommandée pour la période ATRD6, nous nous sommes donc limités pour ces postes à la prise en compte du réalisé des années 2018 et 2019. Le tableau ci-dessous donne une vue d'ensemble sur les postes concernés avec de la méthodologie retenue par Schwartz and Co pour construire la trajectoire prévisionnelle.

Tableau 14. Méthodologie de construction du prévisionnel retenue par Schwartz and Co pour les postes dont le changement des clés de dissociation eau-gaz en 2020 n'a pas été validé

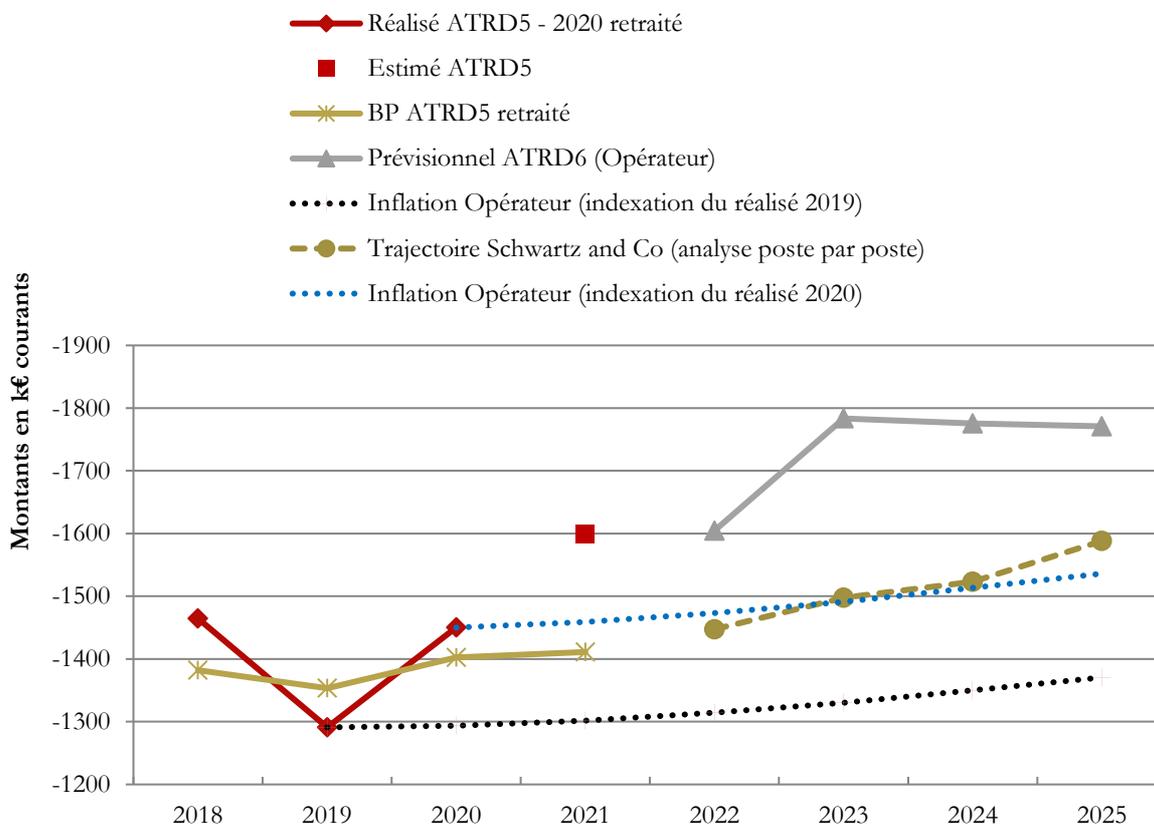
Description	Charges 2019 de Caléo (k€)	Charges 2020 de Caléo (k€)	Méthodologie de construction du prévisionnel de Schwartz and Co
Location immo	[Confidentiel]		[Confidentiel]
Location GED	[Confidentiel]		[Confidentiel]
Entretien Mat Info	-5	-7	Moyenne 2018-2019 indexée sur l'inflation
Maintenance Admin	-2	-2	Moyenne 2018-2019 indexée sur l'inflation
Maintenance Prod	-3	-13	Moyenne 2018-2019 indexée sur l'inflation
Maintenance Info	-31	-33	Moyenne 2018-2019 indexée sur l'inflation - trajectoire diminuée de 10k€/an en 2024-25 (lancement du nouveau SI et fin de la maintenance de l'ancien)
Maintenance Propreté	-10	-14	Moyenne 2018-2019 indexée sur l'inflation
Assurances autres	[Confidentiel]		[Confidentiel]
Affranchissement	-15	-25	Moyenne 2018-2019 indexée sur l'inflation
Presta Affranchissement	0	0	Moyenne 2018-2019 indexée sur l'inflation
Services Bancaires	-7	-8	Moyenne 2018-2019 indexée sur l'inflation

Le graphe suivant présente les trajectoires réalisées et prévisionnelles après avoir retraité l'année 2020 dans le but de supprimer l'impact du changement de clefs de dissociation eau-gaz opéré par Caléo sur cette même année.

Notons que le retraitement proposé correspond à une estimation de l'impact du changement de clefs et représente une borne supérieure de cet impact : en effet, nous retraitions le changement de clef sur l'intégralité des sous-postes tarifaires concernés, quand Caléo indique que seule une partie de ce montant est concernée par le changement de clef (uniquement certaines factures).



Figure 11. Trajectoire de CNE proposée par Schwartz and Co sur la base de l'analyse poste par poste, avec l'année 2020 retraitée de l'effet du changement des clefs de dissociation comptable



Le niveau prévisionnel proposé par Schwartz and Co en 2022 est inférieur au réalisé 2020 retraité et indexé sur l'inflation.

En effet, une majorité des trajectoires proposées par Schwartz and Co s'appuie sur des moyennes 2018-2020 (ou 2018-2019 si 2020 est concerné par un changement de clef de dissociation) : la fluctuation du réalisé (et en particulier le point bas du réalisé 2019) explique donc que les trajectoires de Schwartz and Co s'appuient sur une assiette susceptible d'être inférieure au réalisé 2020.

Caléo n'a pas indiqué de particularités structurelles ou conjoncturelles expliquant la position relativement basse de 2019 par rapport à 2018 et 2020, et notre analyse détaillée n'a pas révélé d'effet global majeur. Cette forme particulière du réalisé s'explique selon nous par des effets divers poste par poste :

- la baisse des achats non stockés en 2019 (environ -50 k€ en 2019 par rapport à 2018 et 2020) ;
- la baisse des achats stockés de 30 k€ en 2019 par rapport à 2018 et de 20 k€ en 2020 par rapport à 2019 ;



- la baisse des charges de personnels de [Confidentiel] en 2019 par rapport à 2018 et 2020 ;
- la baisse de la production immobilisée de 30 à 10 k€ en 2019 par rapport à 2018 et 2020.



7. Analyse poste par poste

Commentaire général de la méthode de construction des trajectoires prévisionnelles ATRD 6 utilisée par Schwartz and Co

Nous avons construit les trajectoires ATRD 6 des ELD selon une approche commune s'appuyant principalement sur des références historiques indexées sur l'inflation pour les postes récurrents et ce, en tenant compte des dépenses nouvelles relatives à des nouveaux projets jugés pertinents et correctement justifiés. Les références historiques utilisées sont choisies comme suit :

- La moyenne des années 2018 à 2020 (ou 2018 à 2019), si la trajectoire de dépenses historiques ne présente pas de tendance structurelle à la hausse ou à la baisse sur la période réalisée. Cette moyenne a été limitée à la période 2018-2019 si l'année 2020 présente un caractère exceptionnel associé à la crise sanitaire ;
- Le réalisé 2020 (ou 2019), si la trajectoire de dépenses historiques présente une tendance structurelle à la hausse ou à la baisse. Le réalisé 2019 a été considéré en lieu et place du réalisé 2020 si l'année 2020 présente un caractère exceptionnel associé à la crise sanitaire ;
- Le dernier réalisé connu (année 2020 ou niveau de 2021 justifié par un contrat) si celui représente la référence la plus pertinente pour la trajectoire prévisionnelle sur la période ATRD 6 (changement de méthodologie de calcul d'une taxe, suppression d'un impôt, évolution d'une assiette, prise en compte d'un nouveau contrat, internalisation/externalisation d'une fonction, etc...)

7.1. Consommations externes

7.1.1. Évolution de la rubrique

La trajectoire réalisée décroît de 9 % entre 2018 et 2019, puis croît de 6% entre 2019 et 2020. Celle-ci dépasse la trajectoire du BP ATRD 5 de 5 à 12 %. Le point de départ du prévisionnel ATRD 6 marque une hausse de 16 % par rapport au dernier niveau réalisé, puis la trajectoire croît de 5 % avant de décroître de 2 à 4 %.



Figure 12. Trajectoire 2018-2025 de la rubrique « Consommations externes » en k€ courants

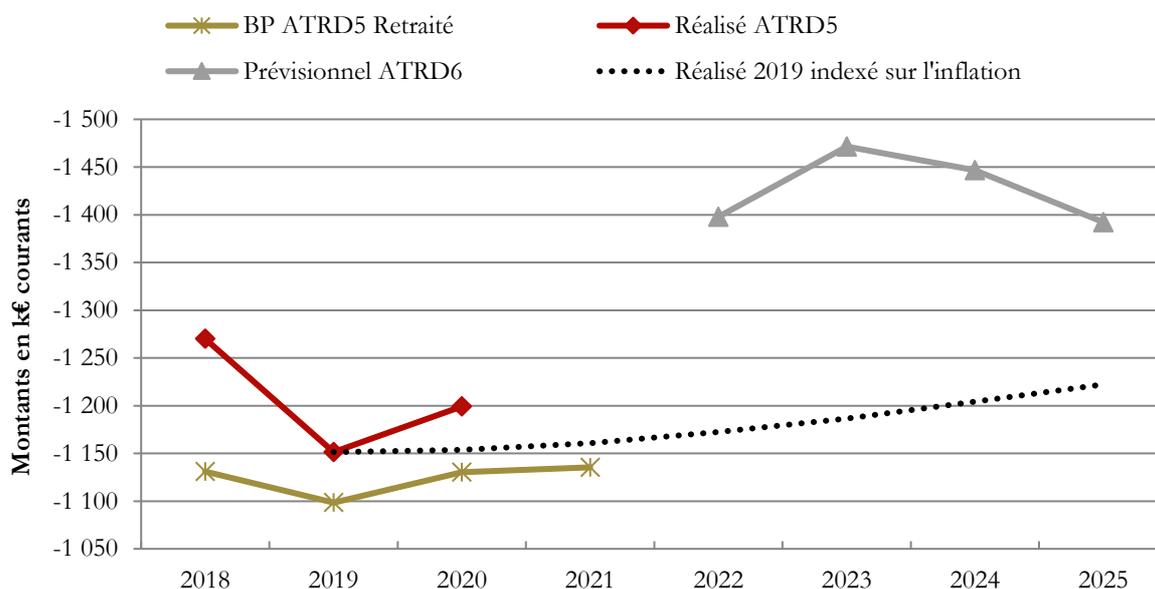


Tableau 15. Trajectoire 2018-2025 de la rubrique « Consommations externes » en k€ courants

<i>k€ courants</i>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
BP ATRD 5 Retraité	-1 131	-1 098	-1 130	-1 135				
Réalisé/estimé ATRD 5 et Prévisionnel ATRD 6	-1 270	-1 151	-1 199	-1 391	-1 398	-1 471	-1 447	-1 392
Ecart Réalisé/estimé - BP ATRD 5 Retraité	-139 (+12,30%)	-53 (+4,82%)	-69 (+6,10%)	-256 (+22,54%)				
Evolution annuelle	-	-9,34%	+4,15%	+16,02%	+0,47%	+5,27%	-1,68%	-3,77%
Ecart entre la moyenne 2018-2020 et la moyenne 2022-2025					-220 (+18,25%)			
Evolution entre 2020 et 2022					-199 (+16,56%)			

7.1.2. Contenu de la rubrique

Tableau 16. Contenu de la rubrique « Consommations externes »

Poste	Réalisé 2020 (k€ courants)	Part au sein de la rubrique (%)
Consommations externes	-1 199	100,0%
Fournitures non stockables	-5	0,4%
Achats stockés	33	-2,8%
Achats de matériel, équipement et travaux	-125	10,4%
Achats matières et fournitures non stockées	-169	14,1%
Loyers, crédit-bail et charges locatives	[Confidentiel]	
Redevances	-351	29,3%
Services extérieurs entretien et maintenance	-131	10,9%



Assurances	[Confidentiel]	
Frais de recherche et d'innovation	0	0,0%
Prestations externes	-30	2,5%
Dépenses de Communication	-26	2,2%
Aides commerciales	-37	3,1%
Cessions internes reçues	0	0,0%
Autres charges	-223	18,6%

7.1.3. Analyse de la rubrique

7.1.3.1. Ecart entre le réalisé et le BP ATRD 5 sur la période 2018-2020

Tableau 17. Description des écarts du poste « Consommations externes » en k€ courants entre 2018 et 2020

Description	2018	2019	2020	Explication des principaux écarts par année
BP ATRD5 retraité (k€courant)	-1 131	-1 098	-1 130	
Réalisé (k€courant)	-1 270	-1 151	-1 199	
Ecarts des Consommations externes	-139	-53	-69	<ul style="list-style-type: none"> en 2019, 50k€ s'expliquent par un nombre de branchements plus élevé que prévu, cet écart est compensé en recettes extratarifaires en 2018, de nombreux travaux ont été réalisés (voir Production immobilisée – charges directes) entre 2018 et 2020, 140k€ de redevances de droit de contrôle et 60k€ de redevances d'occupation des sols ont été versées par Caléo en plus des prévisions <p>Depuis le début de la période ATRD5, et contrairement à ce qui était observé précédemment, toutes les communes demandent leurs RODP, ce qui n'était pas le cas sur la période ATRD4 et a pu induire une trajectoire sous-estimée dans le BP ATRD5. De plus, les communes dont la concession a été renouvelée récemment touchent désormais leurs redevances de concession.</p> <ul style="list-style-type: none"> en 2020, 60k€ ont été ajoutés par le changement de clef comptable entre les activités gaz et eau

7.1.3.2. Méthode et hypothèses de calcul de la trajectoire 2021-2025

Tableau 18. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste « Consommations externes »

Description	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Réalisé/prévision (k€courant)	-1 270	-1 151	-1 199	-1 391	-1 398	-1 471	-1 447	-1 392
Fournitures non stockables	-5	-3	-5	-5	-5	-5	-5	-5
Achats stockés	-18	13	33	0	0	0	0	0



Achats de matériel, équipement et travaux	-99	-154	-125	-126	-127	-129	-130	-132
Achats matières et fournitures non stockées	-173	-118	-169	-184	-186	-189	-191	-195
Loyers, crédit-bail et charges locatives	[Confidentiel]							
Redevances	-367	-354	-351	-332	-328	-328	-299	-282
<i>dont occupation des sols et droit de contrôle</i>	-10	-11	-19	-20	-20	-20	-20	-21
<i>dont redevance de desserte</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>dont ville de Guebwiller</i>	-351	-336	-325	-306	-302	-302	-272	-255
<i>dont redevance informatique</i>	-7	-6	-6	-6	-6	-6	-6	-7
Services extérieurs entretien et maintenance	-107	-114	-131	-231	-234	-295	-293	-228
Assurances	[Confidentiel]							
Frais de recherche et d'innovation	0	0	0	0	0	0	0	0
Prestations externes	-29	-24	-30	-48	-48	-49	-49	-50
Dépenses de Communication	-36	-49	-26	-40	-40	-41	-42	-43
Aides commerciales	-43	-23	-37	-45	-46	-46	-47	-48
Cessions internes reçues	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres charges	-289	-222	-223	-244	-246	-249	-248	-265
<i>dont Impayés</i>	-7	-24	-20	-20	-20	-21	-21	-21

Tableau 19. Méthode et hypothèses de calcul de la trajectoire 2022-2025 du poste « Consommations externes »

Description	Méthodologie de calcul du prévisionnel	Hypothèses sous-jacentes
Fournitures non stockables	Reconduction du réalisé 2020 indexé sur l'inflation	
Achats stockés	Trajectoire nulle	L'historique est irrégulier et les dépenses difficilement prévisibles
Achats de matériel, équipement et travaux	Reconduction du réalisé 2020 indexé sur l'inflation -	
Achats matières et fournitures non stockées	Reconduction du réalisé 2020 indexé sur l'inflation, auquel s'ajoutent 18,6k€/an : <ul style="list-style-type: none"> • 2 k€/an habillement pour les nouveaux agents • 3 k€/an de fournitures administratives pour les nouveaux agents • 6 k€/an de gasoil (déplacement nouveau SI) 7,6 k€/an d'acquisition de petit matériel/outil	
Loyers, crédit-bail et charges locatives	Reconduction du réalisé 2020 indexé sur l'inflation	Changement de clef en 2020
Redevances		
<i>dont occupation des sols et droit de contrôle</i>	Demande initiale : reconduction du réalisé 2020 indexé sur l'inflation. Caléo a au cours de échanges indiqué vouloir renouveler par anticipation tous les contrats de concession sur la période prévisionnelle, pour un montant total supplémentaire de 15k€/an.	
<i>dont redevance de concession de la ville de Guebwiller</i>	Redevance fixée par contrat jusqu'en 2034	
<i>dont redevances informatique</i>	Reconduction du réalisé 2020 indexé sur l'inflation	
Services extérieurs entretien et maintenance		
<i>dont informatique hors nouveau logiciel</i>	Information non transmise par Caléo	
<i>dont nouveau logiciel</i>	Trajectoire issue des contrats signés avec efluid	



autres	Reconduction du réalisé 2020 indexé sur l'inflation auquel s'ajoutent : <ul style="list-style-type: none"> • 12 k€/an entretien réseau 4k€/an autocommutation : changement du matériel vieux de 10 ans	
Assurances	Reconduction du réalisé 2020 indexé sur l'inflation	
Prestations externes	Reconduction du réalisé 2020 indexé sur l'inflation auquel s'ajoutent 16k€/an pour la VPE gaz	<i>Voir plus bas</i>
Dépenses de Communication	Moyenne 2018-2019 indexée sur l'inflation	2020 est non représentative (crise sanitaire)
Aides commerciales		
Autres charges	Reconduction du réalisé 2020 indexé sur l'inflation, auquel sont ajoutés : <ul style="list-style-type: none"> • 30 k€/an d'honoraires • 7 k€/an de déplacement • 2 k€/an de missions 	<p>Le sous-poste « honoraire » couvre les frais d'avocat (changement de statut de Caléo, litiges, référé pour le SI).</p> <p>« Déplacement » et « mission » couvrent les frais d'hôtel, de restauration</p> <p>Déplacement à Metz : 4 semaines*5 personnes*100 euros/jour*5 = 10.000 €</p> <p>Mission à Metz : 5 semaines*5 personnes*50 euros = 1.250 €</p> <p>Missions Efluid chez Caléo 3 semaines*4 jours*(150+150+1000) = 15.600 €</p>
dont Impayés	Reconduction du réalisé 2020 indexé sur l'inflation	

Prestations externes

La VPE (Vérification périodique d'Etalonnage) est effectuée tous les 20 ans et fait l'objet d'un remplacement systématique du compteur pour que sa vétusté n'entrave pas le bon acheminement du gaz et que le client ne puisse pas contester la relève et donc sa facture.

Caléo indique poser des compteurs classiques plutôt que des compteurs évolués (qui seraient activés plus tard) pour les raisons suivantes :

- Caléo s'approvisionne en compteurs classiques pour un prix inférieur au Gazpar (30 €/unité plutôt que 58 €) ;
- L'appel d'offre pour les compteurs Gazpar est en cours de réalisation, avec d'autres ELD ;
- Le déploiement de la solution AMR par Caléo n'a pas encore été validé par la CRE.

Charges de consommation externes à retraiter en application des décisions précédentes de la CRE

Tableau 20. Trajectoire 2018-2025 des charges de consommation externes à retraiter en application des décisions précédentes de la CRE

Description	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Réalisé/prévision (k€courant)	-351	-336	-325	-306	-302	-302	-272	-255



Il s'agit du montant de la redevance de concession versée à la ville de Guebwiller ajustée par la CRE dans le BP ATRD5 et reportée dans les charges à retraiter.

7.1.3.3. Appréciation du niveau de la trajectoire par Schwartz and Co

Tableau 21. Méthodologie de construction des trajectoires adoptée par Schwartz and Co pour le sous-poste « Consommations externes »

Description	Méthodologie proposée par Schwartz and Co
Fournitures non stockables	Le poste est fluctuant : application de la moyenne 2018-2020 indexée sur l'inflation
Achats stockés	Le poste est fluctuant : application de la moyenne 2018-2020 indexée sur l'inflation
Achats de matériel fourniture et travaux	Reconduction de la moyenne des années 2018 et 2020 indexée sur l'inflation, pour écarter les effets non récurrents en 2019 (hausse exceptionnelle des branchements, cf. Travaux tiers)
Achats matières et fournitures non stockées	Reconduction de 2020 indexée sur l'inflation, auxquels s'ajoutent 3k€ de carburant en 2022 (déplacement pour les formations SI). Les autres hausses demandées par Caléo sont insuffisamment justifiées (habillement et fournitures administratives pour les nouveaux agents, acquisition de petit matériel). La trajectoire des achats non stockés ne semble pas corrélée à la trajectoire d'effectifs dans la période prévisionnelle. Caléo indique un besoin supplémentaire de 6k€ de carburant pour se rendre aux formations sur le nouveau SI. Après application des clefs de dissociation eau-gaz et GRD-fournisseur (57% et 72%), le montant retenu s'élève à 2,5 k€ pour le GRD, appliqués en 2022.
Loyers, crédit-bail et charges locatives	Retraitement de l'année 2020 pour neutraliser l'effet du changement de clef Reconduction de la moyenne 2018-2020 indexée sur l'inflation
Redevances	
<i>dont occupation des sols et droit de contrôle</i>	<i>Voir ci-dessous</i>
<i>dont ville de Guebwiller</i>	Reprise de la trajectoire de l'ELD : les montants sont fixés par contrat jusqu'en 2034
<i>dont redevance informatique</i>	Reconduction de 2020 indexée sur l'inflation, pour tenir compte de la tendance à la baisse du poste.
Services extérieurs entretien et maintenance	<i>Voir ci-dessous</i>
Assurances	Retraitement de l'année 2020 pour neutraliser l'effet du changement de clef Reconduction de 2020 indexée sur l'inflation pour tenir compte de la baisse du poste
Prestations externes	Reconduction de la moyenne 2018-2020 indexée sur l'inflation. Nous ne retenons pas la hausse demandée par Caléo pour la Vérification Périodique d'Etalonnage : en effet, Caléo prévoit 18% moins d'opérations entre 2022 et 2025 que n'ont été réalisées entre 2018 et 2020.



Tableau 22. Trajectoire 2018-2025 des opérations de VPR prévues par Caléo

Description	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre d'opérations	664	519	663	426	799	381	293	556

Dépenses de Communication

Moyenne 2018-2019 indexée sur l'inflation - voir ci-dessous

Aides commerciales

Autres charges

- Honoraires : reconduction de la moyenne 2018-2020 indexée sur l'inflation. La hausse de 30k€ est insuffisamment justifiée par Caléo
- Etudes de biométhane : trajectoire nulle. Ces études ne sont pas prévues sur la période prévisionnelle.
- Créances irrécouvrables : reconduction de la moyenne 2018-2020 indexée sur l'inflation.
- Transports, frais de service, voyages et déplacements, mission, restaurant : reconduction de la moyenne 2018-2020 indexée sur l'inflation, auxquels s'ajoutent 10k€ en 2022 pour les déplacements pour la formation au nouveau SI.

Schwartz and Co retient les frais suivants :

Mission : 5 semaines x 5 personnes x 50€/semaine = 1,25 k€

Déplacement : 4 semaines x 5 personnes x 100€/jour x 5 jours = 10 k€

Mission efluid chez Caléo : 3 semaines x 4 jours x (150+150+750)

(rémunération quotidienne formateur indiquée dans la réponse à l'appel d'offre) = 12,6 k€.

Après application des clefs de dissociation eau-gaz et GRD-fournisseur (57% et 72%), le montant retenu s'élève à 10,3 k€ pour le GRD.

- Affranchissement, Presta affranchissements et services bancaires : retraitement du changement de clef comptable en 2020 puis reconduction de la moyenne 2018-2020
- Autres (formation, insertion pub, annonce, télécom, ...) : reconduction l'année 2020 indexée sur l'inflation pour tenir compte de la baisse structurelle du poste

Tableau 23. Trajectoire des autres charges retenues par S&Co

Description	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Autres charges	-289	-222	-223	-199	-211	-204	-207	-210
Honoraires	-117	-34	-61	-71	-72	-73	-74	-75
Transports, frais de service, voyage et déplacements, mission, restaurants	-25	-14	-10	-17	-27	-17	-17	-18
Etude biométhane	-7	-22	-34	0	0	0	0	0
Créances irrécouvrables	-7	-24	-19	-17	-17	-17	-17	-17
Affranchissement	-14	-15	-24	-18	-18	-18	-19	-19
Presta affranchissement	-0,1	-0,1	0,0	0	0	0	0	0
Services bancaires	-7	-7	-7	-7	-7	-7	-8	-8



	Autres (formation, insertion pub, annonce, télécom,)	-111	-106	-69	-69	-70	-71	-72	-73
--	--	------	------	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Redevances

Caléo paye la RODP (redevance d'occupation du domaine public) à toutes les communes, et la RC (redevance de droit de contrôle) aux communes pour lesquelles la concession a été renouvelée récemment. Caléo a fourni le détail des montants dus au titre des redevances de concession dans le tableau suivant.

Tableau 24. Montants des redevances dues aux communes

	Montant des redevances (k€)		Date de renouvellement de la convention
	RC	RODP	
BERGHOLTZ	[Confidentiel]	[Confidentiel]	[Confidentiel]
BUHL			
ISSENHEIM			
SOULTZ			
BERGHOLTZ-ZELL			
BOLLWILLER			
GUEBWILLER			
HARTMANNSWILLER			
JUNGHOLTZ			
LAUTENBACH			
LAUTENBACH-ZELL			
MERXHEIM			
ORSCHWIHR			
RAEDERSHEIM			
SOULTZMATT			
WESTHALTEN			
WUENHEIM			
URT			



Caléo indique que trois contrats arrivent à échéance sur la période ATRD6. La décision de renouveler de manière anticipée les 10 autres contrats est insuffisamment justifiée, Schwartz and Co prend donc l'hypothèse de 3 renouvellements dans la période prévisionnelle.

Notons que cette trajectoire inclut uniquement les redevances d'occupation du sol de la ville de Guebwiller, distincte des redevances de concession dues dans la convention d'exploitation du service public qui sont comptabilisées dans une autre ligne.

Tableau 25. Trajectoires de Redevance d'occupation des sols et de droit de contrôle retenues par Schwartz and Co

	2022	2023	2024	2025
Trajectoire S&Co	-21,2	-22,1	-23,0	-23,8
RODP	-10,0	-10,0	-10,0	-10,0
RC des communes dont les conventions sont déjà signées (Bergholtz, Buhl, Issenheim, Soultz)	-10,3	-10,3	-10,3	-10,3
RC des communes dont les conventions seront signées entre 2022 et 2025	-0,9	-1,7	-2,6	-3,5

Services extérieurs, entretien et maintenance

Pour ce poste, Schwartz and Co recommande la méthodologie suivante :

- **Maintenance informatique ancien logiciel** : reconduction de la moyenne 2018-2020, avec 2020 retraité du changement de clef. Fin en 2023 avec le lancement du nouveau logiciel.
- **Maintenance informatique nouveau logiciel** : début avec le lancement du logiciel en juin 2023. L'hébergement et la maintenance sont évalués par Caléo à [confidentiel]. Après application des clefs de dissociation eau-gaz et GRD-fournisseur (57% et 72%), le montant retenu s'élève à [confidentiel] k€₂₀₂₀ pour le GRD.
- **Entretien des ouvrages, entretien mat info, maintenance admin, maintenance prod et maintenance propriété** : reconduction de la moyenne 2018-2020 indexée sur l'inflation après retraitement du changement de clef en 2020.
- **Autres** : reconduction de l'année 2020 indexée sur l'inflation à laquelle s'ajoute le renouvellement de l'autocommutateur. Caléo a fourni un devis de 12 k€ par an pour le renouvellement de l'autocommutateur. En 2018 et 2019, le poste Location de l'autocommutateur était porté à 39 % par le GRD gaz et 61 % par l'activité Eau, la même clef de dissociation a été conservée pour obtenir 4,7 k€₂₀₂₀ pour le remplacement de l'autocommutateur.

Il est à noter que certains écarts entre la demande tarifaire et la dissociation comptable empêchent Schwartz and Co de s'assurer de l'imputation des charges liées à l'autocommutateur dans la période réalisée dans la matrice tarifaire. Les charges liées au renouvellement ont donc été comptabilisées comme un surcoût sans pouvoir valider un principe de décomposition au premier euro (pour information et d'après la dissociation comptable, les charges liées à la location de l'autocommutateur au périmètre GRD gaz sont de 1,5 k€ à 1,6 k€ par an dans la période réalisée – compte 61354).



Tableau 26. Trajectoire des Services extérieur entretien et maintenance retenue par S&Co

Description	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Services	-107	-114	-111	-113	-115	-154	-163	-165
Maintenance informatique hors nouveau logiciel	[Confidentiel]							
Maintenance informatique nouveau logiciel	[Confidentiel]							
Entretien des ouvrages	-2	-6	-2	-3	-3	-3	-3	-3
Entretien mat info	-4	-5	-6	-5	-5	-5	-5	-5
Maintenance admin	-3	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2
Maintenance prod	-4	-3	-7	-5	-5	-5	-5	-5
Maintenance propreté	-10	-10	-12	-11	-11	-11	-11	-11
Autres	[Confidentiel]							
<i>dont renouvellement matériel autocommutateur</i>				-4,8	-4,8	-4,9	-4,9	-5,0

Dépenses de communication et aides commerciales

Etant donné que la distinction entre le budget de communication classique et le budget de communication consacré à la promotion du gaz n'est pas toujours évidente, nous avons revu l'analyse associée aux dépenses de communication et aux aides commerciales pour considérer un périmètre total comprenant l'ensemble des dépenses de communication et de promotion du gaz.

Nous avons analysé les dépenses de communication et de promotion du gaz sur la base du calcul du coût unitaire moyen par PDL sur la période réalisée 2018 à 2020 et sur la période prévisionnelle 2021 à 2025. Ce coût unitaire s'élève à -6,7 €/PDL sur la période réalisée et -8,0 €/PDL sur la période prévisionnelle. A titre de comparaison, le coût unitaire de référence identifié pour ces mêmes dépenses pour GRDF sur la période ATRD 6 s'élève à -5,4 €/PDL⁴. Par souci de cohérence par rapport à GRDF et par rapport aux dépenses réalisées par l'ELD sur 2018-2020, nous avons ajusté les trajectoires proposées par Caléo sur le poste communication et sur le poste aides commerciales.

En effet, notre ajustement découle d'une analyse transverse à un ensemble d'ELD gazières (Caléo, Régaz, R-GDS, GreenAlp, Vialis, Gedia, Gaz de Barr, Sorégies et Veolia Eau) en adoptant les principes suivants :

- Lorsque l'ELD présente un coût unitaire sur la période prévisionnelle inférieur à celui sur la période réalisée, la trajectoire de l'ELD est retenue ;
- Lorsque l'ELD présente un coût unitaire sur la période prévisionnelle supérieur à celui sur la période réalisée :
 - si les deux coûts unitaires sont inférieurs au coût de référence identifié pour GRDF, la trajectoire de l'ELD est retenue ;

⁴ Animation de filière et actions en faveur de la transition énergétique et en priorité sur la suppression rapide des installations au fioul + dépenses de communication



- si les deux coûts unitaires sont supérieurs au coût de référence identifié pour GRDF, nous avons retenu des trajectoires prévisionnelles basées sur la moyenne des dépenses 2018 et 2019 indexée sur l'inflation → **c'est le cas de Caléo** ;
- si le coût unitaire de la période prévisionnelle est supérieur au coût de référence identifié pour GRDF et que le coût unitaire sur la période réalisée est inférieur au coût de référence identifié pour GRDF, nous avons retenu le coût unitaire de référence identifié pour GRDF (-5,4 €/PDL) indexé sur l'inflation.

Tableau 27. Décomposition de la trajectoire 2020-2025 du poste « Consommations externes » proposée par Schwartz and Co

k€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Trajectoire proposée par Schwartz and Co	-1 199	-1 125	-1 142	-1 179	-1 169	-1 166
Fournitures non stockables	-5	-5	-5	-5	-5	-5
Achats stockés	33	0	10	10	10	10
Achats de matériel, équipement et travaux	-125	-126	-114	-116	-117	-119
Achats matières et fournitures non stockées	-169	-184	-174	-173	-176	-179
Loyers, crédit-bail et charges locatives	[Confidentiel]					
Redevances	-351	-332	-329	-330	-301	-286
<i>dont occupation des sols et droit de contrôle</i>	-19	-20	-21	-22	-23	-24
<i>dont ville de Guebwiller</i>	-351	-336	-302	-302	-272	-255
<i>dont redevance informatique</i>	-7	-6	-6	-6	-6	-7
Services extérieurs entretien et maintenance	-107	-114	-115	-154	-163	-165
Assurances	[Confidentiel]					
Prestations externes	-29	-24	-28	-28	-29	-29
Dépenses de Communication	-36	-49	-38	-38	-39	-39
Aides commerciales	-43	-23	-35	-35	-36	-37
Autres charges	-289	-222	-211	-204	-207	-210
<i>dont impayés</i>	-7	-24	-17	-17	-17	-17

Charges de consommations externes à retraiter en application des décisions précédentes de la CRE

Il s'agit des redevances payées à la ville de Guebwiller.

Tableau 28. Trajectoire 2020-2025 des charges de consommation externes à retraiter en application des décisions précédentes de la CRE, proposée par Schwartz and Co

Description	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Réalisé/prévision (k€courant)	-325	-306	-302	-302	-272	-255

7.1.3.4. Prise en compte des commentaires apportés par l'opérateur à l'issue de la période contradictoire



7.1.3.4.1. Commentaires de l'opérateur

Services extérieurs entretien et maintenance

Concernant la maintenance informatique des anciens logiciels, Caléo indique que la maintenance du logiciel E-GEE, à retraiter à partir de 2024, s'élève [Confidentiel]

Concernant la maintenance informatique du nouveau logiciel, Caléo indique avoir omis l'hébergement chez [Confidentiel] à partir du 01/01/2022, et propose une nouvelle trajectoire de maintenance informatique pour le nouveau logiciel. Une clef de 70 % est appliquée aux montants issus du contrat avec le prestataire sans précision de la part de Caléo de l'objet de cette clef (dissociation eau/gaz, GRD/fournisseur ou la clef résultante des deux dissociations).

Tableau 29. Décomposition de la trajectoire 2022-2025 de la maintenance informatique du nouveau logiciel proposée par Caléo

Description	2022	2023	2024	2025	Commentaire
Maintenance informatique du nouveau logiciel	[Confidentiel]				
[Confidentiel]					

Aides commerciales

Caléo indique que la RE2020 n'a pas été prise en compte dans le dossier tarifaire initial, et souligne que des aides commerciales supplémentaires devront être développées.

Autres charges

- Honoraires : Caléo indique que des honoraires supplémentaires ont été engendrés en 2020. Des honoraires exceptionnels sont également à prévoir de 2022 à 2024, pour des changements de gouvernance (modification de statuts...) ainsi que pour la mise en place de délégation de signature et un accompagnement du cabinet ZETA.
- Etudes de biométhane : Caléo indique que les dépenses enregistrées en « études biométhane » dans la dissociation comptable (compte 628812) correspondent en réalité à des frais d'étude plus générales. A partir de 2021, Caléo précise que les frais sur les études biométhane s'arrêtent, ce compte correspondant désormais à l'accompagnement de Badenova (une entreprise publique allemande, premier fournisseur d'énergie du Bade-Wurtemberg et prestataire de services environnementaux) dans des sujets opérationnels. Caléo estime des frais d'études homogènes à hauteur de [Confidentiel] (accompagnement suivi du réseau, ATRD et suivi, commercialisation...) sur toute la période ATRD6.

7.1.3.4.2. Réponses de Schwartz and Co



Loyers

La trajectoire de ce poste a été modifiée pour écarter l'utilisation de l'année 2020 (changement de clef de dissociation eau-gaz) comme référence. Schwartz and Co propose d'utiliser comme référence la moyenne des réalisés 2018-2019.

Assurances

La trajectoire de ce poste a été modifiée pour écarter l'utilisation de l'année 2020 (changement de clef de dissociation eau-gaz) comme référence. Schwartz and Co propose d'utiliser comme référence l'année 2019 (le poste est en baisse), en l'indexant sur l'inflation.

Services extérieurs entretien et maintenance

- Maintenance informatique de l'ancien logiciel. Schwartz and Co retient le montant de 10k€/an à retraiter à partir de 2024 au titre de la fin de la maintenance du logiciel E-GEE (en lieu et place du 32 k€ considéré précédemment).
- Maintenance informatique du nouveau logiciel. Schwartz and Co retient l'hébergement chez [Confidentiel] dès 2022.

La clef de 70 % utilisée par Caléo est insuffisamment justifiée. Schwartz and Co retient 72 % de clef GRD-fournisseur (ce taux correspond à la clef ETP – il s'agit de la clef utilisée dans la période réalisée pour le poste maintenance informatique) et 70 % de clef eau-gaz (clef Chiffre d'Affaires, qui permet de tenir compte des différences d'usage du nouveau SI pour les deux activités principales de Caléo). Il est à noter que ces deux clefs sont utilisées pour toutes les dépenses liées au nouveau SI : maintenance informatique mais aussi achat de carburant pour se rendre en formation (poste « Achat matière et fourniture non stockés ») et dépenses de mission et de déplacement pour se rendre en formation (poste « Autres charges »).

Nous retenons comme assiette totale de coûts liés au nouveau SI, les montants mentionnés dans l'offre d'efluid. Ainsi, nous ne retenons pas la hausse de la maintenance de 26 k€ en 2025, ce point n'étant pas prévu dans l'offre d'efluid.

- Entretien mat info, Maintenance admin, Maintenance prod, Maintenance propreté. Ces postes ont été modifiés pour écarter l'utilisation de l'année 2020 (année de changement de clef eau-gaz) comme référence. Schwartz and Co propose de s'appuyer sur la moyenne 2018-2019 indexée sur l'inflation.

Nous révisons notre trajectoire pour tenir compte des points soulignés ci-dessus.

Aides commerciales

Schwartz and Co a appliqué pour les dépenses liées à la communication et aux aides commerciales une méthodologie uniforme pour toutes les ELD, détaillées plus haut. Cette méthodologie, adaptée



au périmètre bien défini et contrôlé des dépenses de communication et des aides commerciales, tient compte des orientations de la CRE et des tailles respectives des ELD.

Schwartz and Co attire l'attention de la CRE sur le fait que Caléo n'a pas fourni de description des actions de communication et d'aides commerciales engagées sur la période réalisée et prévues pour la période 2022-2025.

Nous conservons notre trajectoire proposée avant contradictoire.

Autres charges

- Honoraires : Caléo n'a pas fourni suffisamment d'éléments quantitatifs pour permettre à Schwartz and Co de valider une augmentation du poste de 30 k€/an à partir de 2021 (+50% par rapport à 2020), les explications fournies étant peu précises et purement qualitatives. Nous conservons notre trajectoire proposée avant contradictoire.
- Etudes de biométhane/Badenova :
 - En premier lieu, Schwartz and Co tient à souligner que le compte « étude de biométhane » (n° 628812) n'apparaît pas dans la dissociation comptable de 2018 fournie par Caléo (document Excel « dissociation comptable 2018 – GRD »). Il apparaît cependant en 2018 dans la dissociation fournie en réponse à la question 16 du premier questionnaire, qui portait spécifiquement sur les Autres charges.
 - Schwartz and Co comprend que le compte « étude biométhane » contient en réalité d'autres études, qui sont amenées à se poursuivre dans la période prévisionnelle. Schwartz and Co propose de retraiter les études de biométhane de la période réalisée, et de prolonger le montant restant avec l'inflation. Le montant des études de biométhane a été estimé à partir de l'analyse des recettes extratarifaires, et en particulier des transferts de charges opérés sur la période réalisée. Le tableau ci-dessous présente la trajectoire révisée : il s'agit de la prolongation de la moyenne 2018-2020 des études après retraitement des études non récurrentes (études biométhane), avec une indexation sur l'inflation.
 - Il est porté à l'attention de la CRE que Caléo prévoit sur ce poste une dépense liée à une prestation fournie par la société Badenova qui est actionnaire de Caléo en contrepartie d'un appui opérationnel qui n'est pas expliqué en détail par Caléo.
- Affranchissement, Presta affranchissement, Services bancaires. Ces postes ont été modifiés pour écarter l'utilisation de l'année 2020 (année de changement de clef eau-gaz) comme référence. Schwartz and Co propose de s'appuyer sur la moyenne 2018-2019 indexée sur l'inflation.



Tableau 30. Hypothèse de construction de la trajectoire des « Etudes biométhane » proposée par Schwartz and Co post contradictoire

k€ courants	2018	2019	2020	Moyenne 18-20
Etudes (compte 628812)	-7	-22	-34	-21
Transfert de charges – correspondant aux études biométhane	21	21	0	+14
Etudes retraités des éléments non récurrents (études biométhane)	14	-1	-34	-7

Tableau 31. Trajectoire 2018-2025 des « Etudes biométhane » proposée par Schwartz and Co post contradictoire

k€ courants	2022	2023	2024	2025
Trajectoire proposée par S&Co	-7,0	-7,1	-7,2	-7,3

Dépenses de communication et de promotion du gaz

Introduction :

Le projet de promotion du gaz implique des dépenses permettant de fidéliser des clients existants, la conquête de nouveaux clients ou encore de développement de nouveaux usages. Il est à noter que ces dépenses ne sont pas associées à une obligation réglementaire et qu'elles relèvent de natures différentes : communication, animation de réseaux de partenaires ou encore d'aides versées à certains clients.

La maîtrise de ces dépenses constitue un enjeu majeur pour la soutenabilité du tarif de distribution du gaz naturel. Bien qu'elles aient vocation à assurer qu'un nombre plus important de clients soit raccordé au réseau de distribution, elles représentent une charge supplémentaire qui est couverte par le tarif et dont les gains futurs ne sont pas toujours garantis. Dans ce contexte, il est à rappeler que dans sa délibération du 23 janvier 2020, la CRE indique être favorable à un équilibre entre les dépenses de promotion du gaz et la hausse des tarifs pour les consommateurs finaux « *Les orientations de politique énergétique du ministre estiment cependant que « l'objectif de neutralité carbone se traduira par le transfert de certains consommateurs de gaz vers d'autres énergies [et qu'il] n'est donc pas souhaitable de poursuivre des dispositifs de régulation incitative conduisant à développer le nombre de consommateurs raccordés aux réseaux de gaz* ». ⁵

Enfin, notons que la distinction entre le budget de communication classique et le budget de communication consacré à la promotion du gaz n'est pas toujours évidente. Aujourd'hui, nous constatons que la communication réalisée par les GRD porte toujours a minima en partie sur les enjeux de transition énergétique (et notamment le rôle que pourraient jouer les filières gaz dans ce cadre). Ainsi, et par souci d'équité de traitement entre les différentes ELD, nous proposons d'analyser les dépenses de communication et de promotion du gaz agrégées ensemble dans une seule enveloppe de dépenses.

Trajectoires proposées par l'ELD :

⁵ Délibération de la CRE du 23 janvier 2020 portant décision sur le tarif péréqué d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel de GRDF



Les dépenses d'exploitation associées à la communication et à la promotion du gaz telles que présentées par Caléo se composent des coûts suivants.

Tableau 32. Dépenses de communication et de promotion du gaz proposées par Caléo par nature de dépenses

k€ courant	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Réalisé/prévision	-79	-72	-63	-85	-86	-88	-89	-90
Communication	-36	-49	-26	-40	-40	-41	-42	-43
Aides commerciales	-43	-23	-37	-45	-46	-46	-47	-48

Projet de remplacement du progiciel de gestion et de facturation de la distribution et de la fourniture d'énergie

Introduction du projet :

Le remplacement du progiciel de gestion doit permettre d'intégrer le portail fournisseur et le projet AMR. Caléo indique avoir eu des doutes sur la réussite de ces deux évolutions avec l'ancien logiciel.

Le prestataire a été choisi à l'issue d'un appel d'offre européen, pour lequel deux entreprises ont répondu : le prestataire actuel (EGEE), et efluid. efluid a remporté l'appel d'offre et un contrat a été signé (après un recours de l'ancien prestataire, débouté au tribunal).

Le référé de l'ancien prestataire a reporté la **mise en service** initialement prévue en décembre 2022 à **juin 2023**.

Caléo indique que pour le moment, il n'a pas été discuté avec efluid des fonctionnalités SI spécifiques à l'injection de biogaz sur le réseau, notamment pour des facturations tenant compte de la qualité du gaz injecté, dans le cadre de l'intégration de gaz renouvelable sur le réseau de distribution.

Impact du projet :

Investissements (CAPEX)

Le chiffrage du projet comprend les éléments suivants :

- les licences efluid [Confidentiel]
- l'intégration [Confidentiel]

[Confidentiel] fournit à Caléo une prestation d'hébergement et d'infogérance du SI efluid.

Charges d'exploitation (OPEX)

Les dépenses d'exploitation liées à la mise en place du nouveau SI apparaissent dans trois sous postes des consommations externes :

- achats de matière et fourniture non stockées : hausse des charges de carburant pour se rendre aux formations (6 k€/an) ;



- services extérieurs entretien et maintenance : maintenance du nouveau logiciel (de 60 à 190 k€/an) ;
- autres charges : hausse des missions et déplacements pour se rendre aux formations (9 k€/an).

Tableau 33. Trajectoire de coûts de remplacement du SI proposée par Caléo post contradictoire

Description	2021	2022	2023	2024	2025
OPEX	-	-71	-107	-143	-201
Achats de matière et fourniture non stockées	-	-6	-6	-6	-6
Services extérieur entretien et maintenance – trajectoire post contradictoire	-	-56	-92	-128	-186
Autres charges	-	-9	-9	-9	-9
CAPEX	1015	-	-	-	-

Tableau 34. Trajectoire de coûts de remplacement du SI proposée par Schwartz and Co post contradictoire

Description	2021	2022	2023	2024	2025
OPEX	-	-56	-68	-95	-96
Achats de matière et fourniture non stockées	-	-3	-	-	-
Services extérieur entretien et maintenance – trajectoire post contradictoire	-	-41	-68	-95	-96
Autres charges	-	-12	-	-	-
CAPEX	1015	-	-	-	-



Tableau 35. Décomposition de la trajectoire 2020-2025 du poste « Consommations externes » proposée par Schwartz and Co post contradictoire

k€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Trajectoire proposée par Schwartz and Co	-1 199	-1 130	-1 193	-1 215	-1 215	-1 213
Fournitures non stockables	-5	-5	-5	-5	-5	-5
Achats stockés	33	0	10	10	10	10
Achats de matériel, équipement et travaux	-125	-126	-114	-116	-117	-119
Achats matières et fournitures non stockées	-169	-184	-174	-173	-176	-179
Loyers, crédit-bail et charges locatives	[Confidentiel]					
Redevances	-351	-332	-329	-330	-301	-286
<i>dont occupation des sols et droit de contrôle</i>	-19	-20	-21	-22	-23	-24
<i>dont ville de Guebwiller</i>	-325	-306	-302	-302	-272	-255
<i>dont redevance informatique</i>	-6	-6	-6	-6	-6	-7
Services extérieurs entretien et maintenance	-131	-231	-160	-188	-206	-210
Assurances	[Confidentiel]					
Prestations externes	-30	-48	-28	-28	-29	-29
Dépenses de Communication	-26	-40	-38	-38	-39	-39
Aides commerciales	-37	-45	-35	-35	-36	-37
Autres charges	-223	-244	-214	-205	-208	-211
<i>dont impayés</i>	-20	-20	-17	-17	-17	-17

7.2. Charges de personnel

7.2.1. Evolution de la rubrique

La trajectoire réalisée présente une baisse de 4 % entre 2018 et 2019, puis une hausse de 11% entre 2019 et 2020. La trajectoire prévisionnelle commence 10 % en dessous du dernier niveau réalisé, puis croit de 13 %, décroît de 1% et croit à nouveau de 4 %.



Figure 13. Trajectoire 2018-2025 de la rubrique « Charges de personnel » en k€ courants

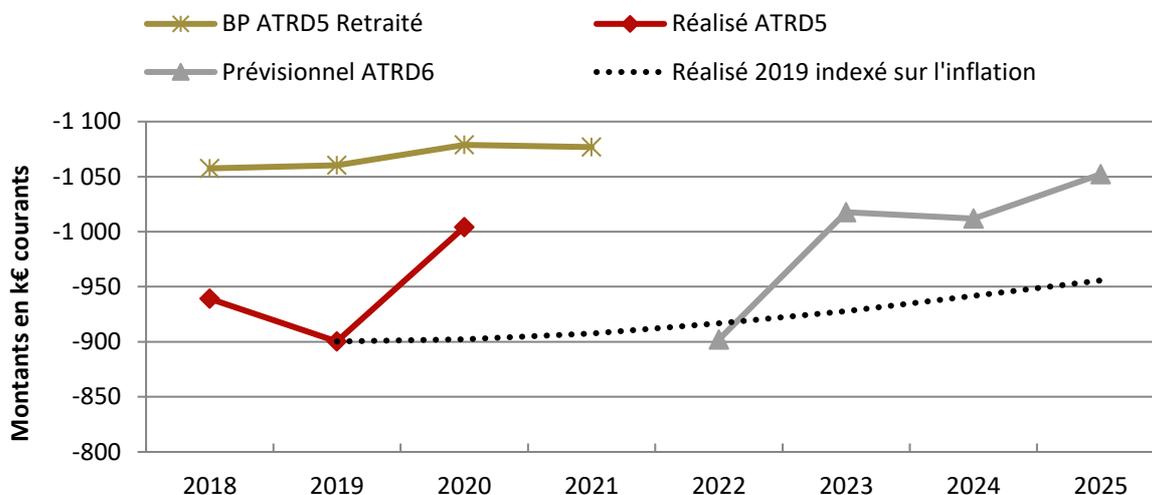


Tableau 36. Trajectoire 2018-2025 de la rubrique « Charges de personnel » en k€ courants

<i>k€ courants</i>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
BP ATRD 5 Retraité	-1 058	-1 060	-1 079	-1 077				
Réalisé/estimé ATRD 5 et Prévisionnel ATRD 6	-939	-900	-1 004	-939	-902	-1 018	-1 012	-1 052
Ecart Réalisé/estimé - BP ATRD 5 Retraité	+119 (-11,21%)	+160 (-15,08%)	+75 (-6,92%)	+138 (-12,82%)				
Evolution annuelle	-	-4,12%	+11,53%	-6,52%	-3,90%	+12,83%	-0,59%	+3,99%
Ecart entre la moyenne 2018-2020 et la moyenne 2022-2025					-48 (+5,08%)			
Evolution entre 2020 et 2022					+102 (-10,16%)			

7.2.2. Contenu de la rubrique

Tableau 37. Contenu de la rubrique « Charges de personnel »

Poste	Réalisé 2020 (k€ courants)	Part au sein de la rubrique (%)
Charges de personnel	-1 004	100,0%
Rémunérations principales	[Confidentiel]	
Charges sociales		
Congés payés, CET y compris cotisation sociales		
Intéressement		
CCAS 1%		
Autres charges sociales		



7.2.3. Analyse de la rubrique

7.2.3.1. Ecart entre le réalisé et le BP ATRD 5 sur la période 2018-2020

Tableau 38. Description des écarts du poste « Consommations externes » en k€ courants entre 2018 et 2020

Description	2018	2019	2020	Explication des principaux écarts par année
BP ATRD5 retraité (k€courant)	-1 058	-1 060	-1 079	
Réalisé (k€courant)	-939	-900	-1 004	
Ecarts des Charges de personnel	119	160	75	<p>L'embauche de 2 ETP prévue en 2017 n'a finalement pas eu lieu, et n'est plus jugée nécessaire</p> <p>1 ETP/an en moyenne a été embauché en intérim pour les remplacements maladie/maternité</p> <p>La CNIEG rembourse les salaires des salariés partis en congés maladie : les remplacement maladie/maternité baissent donc les charges de personnel, et augmentent les charges de prestataires externes.</p> <p><i>Coût moyen d'un ETP : 62 k€/an (moyenne 2018-20). 3 ETP représentent 186 k€/an</i></p>

7.2.3.2. Méthode et hypothèses de calcul de la trajectoire 2021-2025

Tableau 39. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste « Charges de personnels »

Description	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Réalisé/prévision (k€courant)	-939	-900	-1 004	-939	-902	-1 018	-1 012	-1 052
Rémunérations principales	[Confidentiel]							
Charges sociales								
Congés payés, CET y compris cotisation sociales								
Intéressement								
CCAS 1%								
Autres charges sociales								

Tableau 40. Méthode et hypothèses de calcul de la trajectoire 2022-2025 du poste « Charges de personnels »

Description	Méthodologie de calcul du prévisionnel et hypothèses sous-jacentes
Rémunérations principales	Reconduction de l'année 2020 indexée sur le GVT, le SNB et les embauches
Charges sociales	Application d'un taux de 45% à l'assiette des rémunérations soumises aux charges sociales (rémunérations brutes hors avantages en nature, intéressement, etc.)



Congés payés, CET y compris cotisation sociales	Reconduction du réalisé 2020 indexé sur l'inflation
Intéressement	Reconduction du réalisé 2020 indexé sur l'inflation
CCAS 1%	Reconduction du réalisé 2020 indexé sur l'inflation
Autres charges sociales	Reconduction de la moyenne 2019-2020 indexée sur l'inflation

Effectifs

Tableau 41. Trajectoire prévisionnelle (2020 à 2025) des effectifs de Caléo

Description	2020	2021	2022	2023	2024	2025
ETP 100% GRD	4	4	4	4	4	4
ETP Mutualisés	13,37	12,74	12,57	12,75	12,75	13,31
Total GRD Gaz	17,37	16,74	16,57	16,75	16,75	17,31

Tableau 42. Trajectoire prévisionnelle (2021 à 2025) des mouvements de personnel chez Caléo

Description	2021	2022	2023	2024	2025
Départs	-2,15	-1	1,44	-0,56	0
Recrutement	1,52	0,83	1,62	0,56	0,56
Total	-0,63	-0,17	0,18	0	0,56

GVT et SNB

Tableau 43. Trajectoire réalisée (2018 à 2020) et prévisionnelle (2021 à 2025) des effets SNB et GVT

Description	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
SNB	[Confidentiel]							
GVT +								
GVT -								

L'évolution du SNB est égale à 50% de l'hypothèse d'inflation.

Les projections de GVT + ont été fournies par la Branche.

Le GVT- est nul : Caléo a considéré qu'un départ au 1/1/N est remplacé en l'état à la même date et au même salaire.

7.2.3.3. Appréciation du niveau de la trajectoire par Schwartz and Co

Tableau 44. Méthodologie de construction des trajectoires adoptée par Schwartz and Co pour le poste « Charges de personnels »

Description	Méthodologie proposée par Schwartz and Co
-------------	---



	<p>Reconduction de l'année 2020 indexée sur le GVT, le SNB et les embauches.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Effectifs : trajectoire de Caléo • SNB : 50% de l'inflation • GVT+ : trajectoire homogénéisée pour toutes les ELD • GVT- : reconduction de la moyenne 2018-2020 <p>Tableau 45. Trajectoire d'indices retenues par S&Co</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Description</th> <th>2021</th> <th>2022</th> <th>2023</th> <th>2024</th> <th>2025</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Evolution des effectifs</td> <td>-3,6%</td> <td>-1,0%</td> <td>1,1%</td> <td>0,0%</td> <td>3,3%</td> </tr> <tr> <td>SNB</td> <td colspan="5" rowspan="3">[Confidentiel]</td> </tr> <tr> <td>GVT+</td> </tr> <tr> <td>GVT-</td> </tr> </tbody> </table> <p>Nous obtenons une trajectoire plus élevée que la trajectoire demandée par Caléo. Nous relevons cependant une incohérence dans les chiffres de Caléo : la trajectoire demandée et la trajectoire recalculée par nos soins avec la méthodologie et les indices de Caléo présentent un écart de 50 k€/an en moyenne.</p> <p>Tableau 46. Etude de la trajectoire de rémunérations principales demandée par Caléo</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Description</th> <th>2021</th> <th>2022</th> <th>2023</th> <th>2024</th> <th>2025</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Trajectoire demandée par Caléo</td> <td colspan="5" rowspan="3">[Confidentiel]</td> </tr> <tr> <td>Trajectoire recalculée avec les indices fournis</td> </tr> <tr> <td>Ecart</td> </tr> </tbody> </table>	Description	2021	2022	2023	2024	2025	Evolution des effectifs	-3,6%	-1,0%	1,1%	0,0%	3,3%	SNB	[Confidentiel]					GVT+	GVT-	Description	2021	2022	2023	2024	2025	Trajectoire demandée par Caléo	[Confidentiel]					Trajectoire recalculée avec les indices fournis	Ecart
Description	2021	2022	2023	2024	2025																														
Evolution des effectifs	-3,6%	-1,0%	1,1%	0,0%	3,3%																														
SNB	[Confidentiel]																																		
GVT+																																			
GVT-																																			
Description	2021	2022	2023	2024	2025																														
Trajectoire demandée par Caléo	[Confidentiel]																																		
Trajectoire recalculée avec les indices fournis																																			
Ecart																																			
Rémunérations principales																																			
Charges sociales	<p>Application du taux observé pour la trajectoire de Caléo à la trajectoire de rémunération de S&Co. La trajectoire de taux proposée par Caléo est cohérente par rapport à l'évolution prévisionnelle des rémunérations principales et la structure historique des charges.</p> <p>Tableau 47. Taux de charges sociales par rapports aux rémunérations principales</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Description</th> <th>2021</th> <th>2022</th> <th>2023</th> <th>2024</th> <th>2025</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Taux proposé par Caléo</td> <td>32,16%</td> <td>32,06%</td> <td>33,41%</td> <td>33,55%</td> <td>34,06%</td> </tr> </tbody> </table>	Description	2021	2022	2023	2024	2025	Taux proposé par Caléo	32,16%	32,06%	33,41%	33,55%	34,06%																						
Description	2021	2022	2023	2024	2025																														
Taux proposé par Caléo	32,16%	32,06%	33,41%	33,55%	34,06%																														
CCAS 1%	Reconduction du réalisé 2020 indexé sur l'inflation																																		
Autres charges sociales	Reconduction de la moyenne 2018-2020 indexée sur l'inflation																																		

Tableau 48. Décomposition de la trajectoire 2020-2025 du poste « Charges de personnels » proposée par Schwartz and Co

k€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Trajectoire proposée par Schwartz and Co	-1004	-939	-970	-998	-1010	-1057



Rémunérations principales	[Confidentiel]
Charges sociales	
Congés payés, CET y compris cotisation sociales	
Intéressement	
CCAS 1%	
Autres charges sociales	

7.2.3.4. Prise en compte des commentaires apportés par l'opérateur à l'issue de la période contradictoire

7.2.3.4.1. Commentaires de l'opérateur

Caléo considère que l'utilisation d'une moyenne 2019-2020 est plus adéquate pour le poste « Autres charges sociales » sans expliquer davantage le caractère exceptionnel de l'année 2018.

7.2.3.4.2. Réponses de Schwartz and Co

Caléo ne fournit pas d'éléments pour expliquer la nature exceptionnelle de l'effet observé en 2018 sur les Autres charges sociales. Nous maintenons donc notre trajectoire proposée avant contradictoire.

7.3. Impôts et taxes

7.3.1. Evolution de la rubrique

La trajectoire réalisée est en baisse de 14 % puis de 9 % entre 2018 et 2020. La trajectoire prévisionnelle commence 27 % en dessous du dernier réalisé, puis croit avec l'inflation.

Figure 14. Trajectoire 2018-2025 de la rubrique « Impôts et taxes » en k€ courants

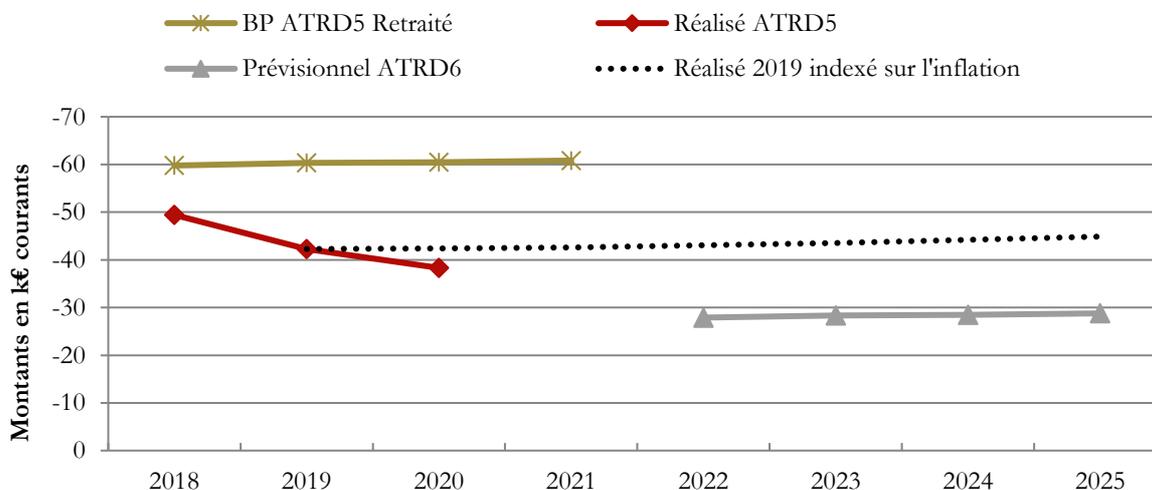




Tableau 49. Trajectoire 2018-2025 de la rubrique « Impôts et taxes » en k€ courants

<i>k€ courants</i>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
BP ATRD 5 Retraité	-60	-60	-60	-61				
Réalisé/estimé ATRD 5 et Prévisionnel ATRD 6	-49	-42	-38	-28	-28	-28	-28	-29
Ecart Réalisé/estimé - BP ATRD 5 Retraité	+10 (-17,33%)	+18 (-29,93%)	+22 (-36,63%)	+33 (-54,44%)				
Evolution annuelle	-	-14,45%	-9,37%	-27,67%	+0,65%	+1,59%	+0,45%	+1,12%
Ecart entre la moyenne 2018-2020 et la moyenne 2022-2025	+15 (-34,54%)							
Evolution entre 2020 et 2022	+10 (-27,20%)							

7.3.2. Contenu de la rubrique

Tableau 50. Contenu de la rubrique « Impôts et taxes »

Poste	Réalisé 2020 (k€ courants)	Part au sein de la rubrique (%)
Impôts et taxes	-38	100,0%
CET	-27	71,2%
Autres	-11	28,8%

7.3.3. Analyse de la rubrique

7.3.3.1. Ecart entre le réalisé et le BP ATRD 5 sur la période 2018-2020

Tableau 51. Description des écarts du poste « Impôts et taxes » en k€ courants entre 2018 et 2020

Description	2018	2019	2020	Explication des principaux écarts par année
BP ATRD5 retraité (k€courant)	-60	-60	-60	
Réalisé (k€courant)	-49	-42	-38	
Écarts des Impôts et taxes	10	18	22	L'écart est dû au changement de calcul de la CVAE

7.3.3.2. Méthode et hypothèses de calcul de la trajectoire 2021-2025

Tableau 52. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste « Impôts et taxes »

Description	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Réalisé/prévision (k€courant)	-49	-42	-38	-28	-28	-28	-28	-29



CET	-24	-23	-27	-16	-16	-16	-16	-16
<i>dont CVAE</i>	-19	-19	-23	-12	-12	-12	-12	-12
<i>dont CFE</i>	-4	-4	-4	-4	-4	-4	-5	-5
Autres	-26	-19	-11	-12	-12	-12	-12	-13

Tableau 53. Méthode et hypothèses de calcul de la trajectoire 2022-2025 du poste « Impôts et taxes »

Description	Méthodologie de calcul du prévisionnel	Hypothèses sous-jacentes
CVAE	Reconduction du réalisé 2020 divisé par deux indexé sur l'inflation	Diminution par deux du taux d'imposition après la Loi Finance 2021
CFE	Reconduction du réalisé 2020 indexé sur l'inflation	
Autres	Reconduction du réalisé 2020 indexé sur l'inflation	

7.3.3.3. Appréciation du niveau de la trajectoire par Schwartz and Co

Tableau 54. Méthodologie de construction des trajectoires adoptée par Schwartz and Co pour le sous-poste « Impôts et taxes »

Description	Méthodologie proposée par Schwartz and Co
CVAE	Reconduction de la moyenne 2018-2019 indexée sur l'inflation, divisée par deux pour tenir compte du changement de taux. Effet non récurrent en 2020 (provision)
CFE	Reconduction de la moyenne 2018-2020 indexée sur l'inflation. Notons que Caléo n'est pas concerné par la baisse d'assiette de la CFE pour le bâti industriel – Caléo ne paye pas de taxe sur le bâti industriel.
Autres	Reconduction de 2020 indexé sur l'inflation. Effet non récurrent en 2019 (année blanche de la taxe d'apprentissage).

Tableau 55. Décomposition de la trajectoire 2020-2025 du poste « Impôts et taxes » proposée par Schwartz and Co

k€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Trajectoire proposée par Schwartz and Co	-38	-28	-25	-26	-26	-27
CET	-27	-16	-14	-14	-15	-15
<i>dont CVAE</i>	-23	-12	-10	-10	-10	-10
<i>dont CFE</i>	-4	-4	-4	-4	-5	-5
Autres	-11	-12	-11	-11	-12	-12

7.4. Recettes extratarifaires

7.4.1. Evolution de la rubrique



La trajectoire réalisée présente une hausse de 24 % entre 2018 et 2019, puis une baisse de 22 % entre 2019 et 2020, avec des recettes 5 à 35% supérieures aux recettes prévues dans le BP ATRD5. La trajectoire prévisionnelle commence 2 % au-dessus du dernier réalisé, puis croît avec l'inflation.

Figure 15. Trajectoire 2018-2025 de la rubrique « Recettes extratarifaires » en k€ courants

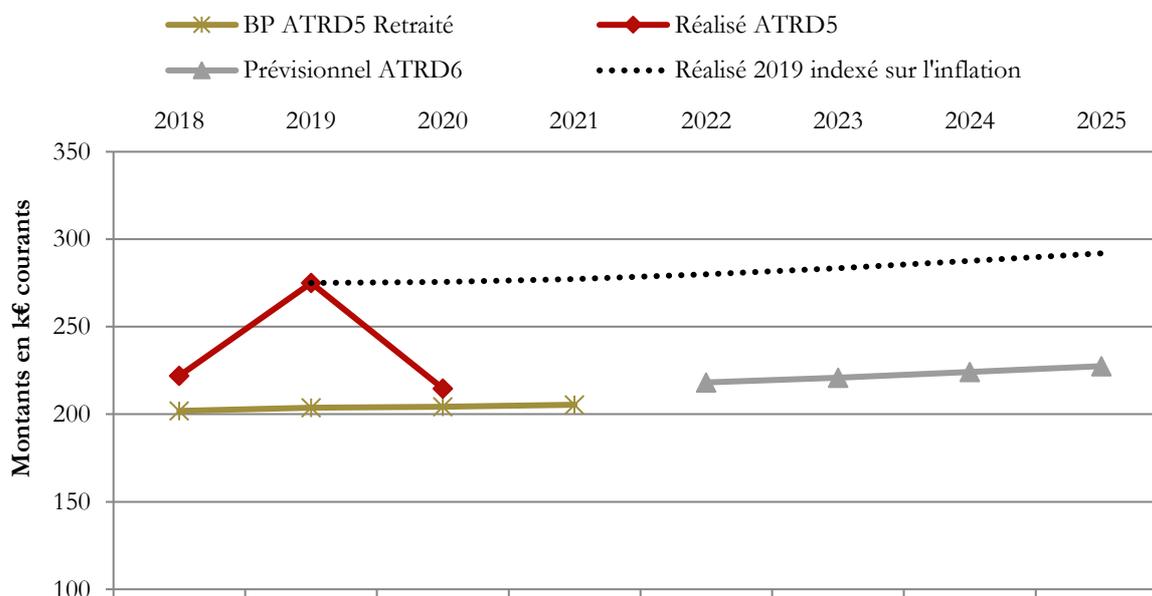


Tableau 56. Trajectoire 2018-2025 de la rubrique « Recettes extratarifaires » en k€ courants

<i>k€ courants</i>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
BP ATRD 5 Retraité	202	204	204	205				
Réalisé/estimé ATRD 5 et Prévisionnel ATRD 6	222	275	215	216	218	221	224	227
Ecart Réalisé/estimé - BP ATRD 5 Retraité	+20 (+9,92%)	+71 (+34,95%)	+11 (+5,15%)	+11 (+5,15%)				
Evolution annuelle	-	+23,91%	-21,92%	+0,60%	+1,00%	+1,20%	+1,50%	+1,50%
Ecart entre la moyenne 2018-2020 et la moyenne 2022-2025				-15 (-6,15%)				
Evolution entre 2020 et 2022				+3 (+1,61%)				

7.4.2. Contenu de la rubrique

Tableau 57. Contenu de la rubrique « Recettes extratarifaires »

Poste	Réalisé 2020 (k€ courants)	Part au sein de la rubrique (%)
Recettes extratarifaires	215	100,0%
Transfert de charges	0	0,0%



Cessions internes données	0	0,0%
Recettes extratarifaires non incitées	51	23,6%
Recettes extratarifaires incitées	164	76,4%

7.4.3. Analyse de la rubrique

7.4.3.1. Ecart entre le réalisé et le BP ATRD 5 sur la période 2018-2020

Tableau 58. Description des écarts du poste « Recettes extratarifaires » en k€ courants entre 2018 et 2020

Description	2018	2019	2020	Explication des principaux écarts par année
BP ATRD5 retraité (k€courant)	202	204	204	
Réalisé (k€courant)	222	275	215	
Écarts des Recettes extratarifaires	20	71	11	<p>En 2019, Caléo enregistre une hausse importante du nombre de branchements et donc des recettes extratarifaires (Travaux tiers). Cette augmentation se vérifie également pour le compte « 604xxx Achat matériel et équipement »</p> <p>Des transferts de charges non prévu au BP ont été comptabilisés en 2018 et 2019. Il s'agit du projet Florigaz (autour de la station d'épuration de Guebwiller), dont les études étaient facturées à Caléo (prestations externes) et refacturées à Florigaz via les « transferts de charge ». Le projet ayant été abandonné dans sa forme initiale, ce flux de transfert de charges cessera dès 2021. En cohérence, une baisse des prestations externes devrait être observée en 2021.</p>

7.4.3.2. Méthode et hypothèses de calcul de la trajectoire 2021-2025

Tableau 59. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste « Recettes extratarifaires »

Description	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Réalisé/prévision (k€courant)	222	275	215	216	218	221	224	227
Transfert de charges	21	21	0	0	0	0	0	0
Recettes extratarifaires non incitées	51	56	51	51	51	52	53	54
<i>Location de compteurs et de postes perçues au titre des contrats de livraison directs</i>	51	56	51	51	51	52	53	54
Recettes extratarifaires incitées	150	198	164	165	167	169	171	174
<i>Facturation prestations catalogue</i>	55	63	61	62	62	63	64	65
<i>Travaux pour tiers</i>	89	130	92	92	93	95	96	97
<i>Autres recettes</i>	6	5	11	11	11	11	12	12

Tableau 60. Méthode et hypothèses de calcul de la trajectoire 2022-2025 du poste « Recettes extratarifaires »

Description	Méthodologie de calcul du prévisionnel
Locations de compteurs et postes	Reconduction du réalisé 2020 indexé sur l'inflation
Facturation prestations catalogue	Reconduction du réalisé 2020 indexé sur l'inflation



Travaux pour tiers et prestations pour tiers	Reconduction du réalisé 2020 indexé sur l'inflation
Autres	Reconduction du réalisé 2020 indexé sur l'inflation

7.4.3.3. Appréciation du niveau de la trajectoire par Schwartz and Co

Tableau 61. Méthodologie de construction des trajectoires adoptée par Schwartz and Co pour le sous-poste « Recettes extratarifaires »

Description	Méthodologie proposée par Schwartz and Co
Recettes non incitées	Reprise de la trajectoire de Caléo. Nous laissons à l'appréciation de la CRE l'exclusion de ces recettes du périmètre incité.
Recettes incitées	
Facturation de prestations catalogue	Reconduction du réalisé 2020 indexé sur l'inflation et le nombre de client (trajectoire homogénéisée entre toutes les ELD)
Travaux pour tiers	Reconduction de la moyenne 2018 et 2020 indexée sur l'inflation. Effet non récurrent en 2019 : hausse exceptionnelle des branchements. (cf traitement identique pour les achats).
Autres recettes	Reconduction de 2020 indexée sur l'inflation (poste en hausse).

Tableau 62. Décomposition de la trajectoire 2020-2025 du poste « Recettes extratarifaires » proposée par Schwartz and Co

k€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Trajectoire proposée par Schwartz and Co	215	216	226	228	232	235
Transfert de charges	0	0	0	0	0	0
Recettes extratarifaires non incitées	51	51	51	52	53	54
<i>Location de compteurs et de postes perçues au titre des contrats de livraison directs</i>	<i>51</i>	<i>51</i>	<i>51</i>	<i>52</i>	<i>53</i>	<i>54</i>
Recettes extratarifaires incitées	164	165	174	176	179	182
<i>Facturation prestations catalogue</i>	<i>61</i>	<i>62</i>	<i>61</i>	<i>62</i>	<i>63</i>	<i>64</i>
<i>Travaux pour tiers</i>	<i>92</i>	<i>92</i>	<i>92</i>	<i>93</i>	<i>95</i>	<i>96</i>
<i>Autres recettes</i>	<i>11</i>	<i>11</i>	<i>11</i>	<i>11</i>	<i>12</i>	<i>12</i>

7.4.3.4. Prise en compte des commentaires apportés par l'opérateur à l'issue de la période contradictoire

7.4.3.4.1. Commentaires de l'opérateur

Caléo relève une coquille dans la trajectoire proposée par Schwartz and Co (prise en compte de la moyenne 18-20 des recettes extratarifaires incitées en lieu et place de la somme des sous-postes – prestations catalogue, travaux pour tiers et autres recettes).

7.4.3.4.2. Réponses de Schwartz and Co

Nous corrigeons notre trajectoire. Notons que la trajectoire des recettes extratarifaires est également affectée par la révision de trajectoire du nombre de PDL proposée par Caléo pendant



de la période contradictoire (voir paragraphe 5.4). En effet, les facturations de prestations catalogues sont indexées sur le nombre de clients.

Tableau 63. Décomposition de la trajectoire 2020-2025 du poste « Recettes extratarifaires » proposée par Schwartz and Co à l'issue de la période contradictoire

k€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Trajectoire proposée par Schwartz and Co	215	216	216	218	222	225
Transfert de charges	0	0	0	0	0	0
Recettes extratarifaires non incitées	51	51	51	52	53	54
<i>Location de compteurs et de postes perçues au titre des contrats de livraison directs</i>	<i>51</i>	<i>51</i>	<i>51</i>	<i>52</i>	<i>53</i>	<i>54</i>
Recettes extratarifaires incitées	164	165	164	166	169	171
<i>Facturation prestations catalogue</i>	<i>61</i>	<i>62</i>	<i>61</i>	<i>61</i>	<i>62</i>	<i>63</i>
<i>Travaux pour tiers</i>	<i>92</i>	<i>92</i>	<i>92</i>	<i>93</i>	<i>95</i>	<i>96</i>
<i>Autres recettes</i>	<i>11</i>	<i>11</i>	<i>11</i>	<i>11</i>	<i>12</i>	<i>12</i>

7.5. Production immobilisée

7.5.1. Evolution de la rubrique

La trajectoire réalisée décroît de 13 % entre 2018 et 2019, puis croît de 4 % entre 2019 et 2020. La production immobilisée a été inférieure de 16 à 28% aux prévisions du BP ARTD5. La trajectoire prévisionnelle commence 1 % au-dessus du dernier réalisé, puis croît de 2 à 4 % par an.

Figure 16. Trajectoire 2018-2025 de la rubrique « Production immobilisée » en k€ courants

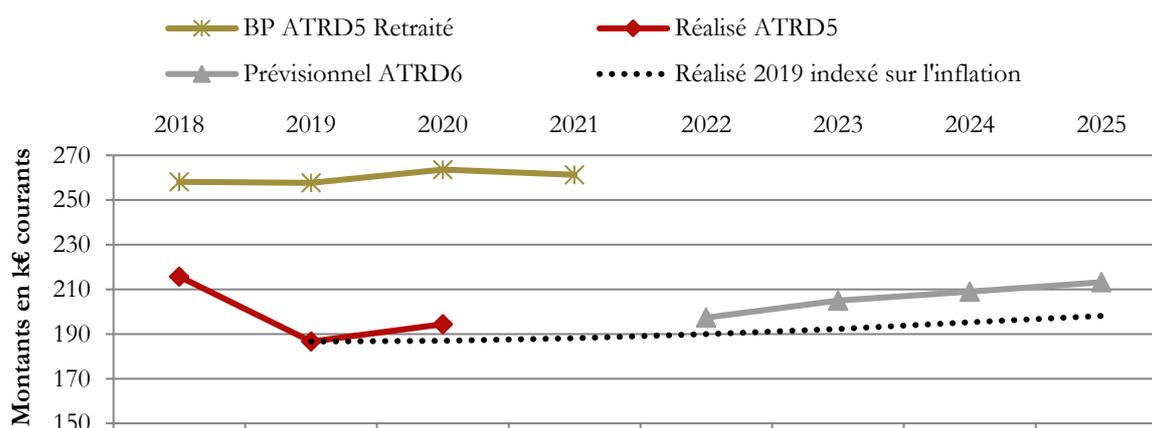


Tableau 64. Trajectoire 2018-2025 de la rubrique « Production immobilisée » en k€ courants

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
BP ATRD 5 Retraité	258	258	264	261				
Réalisé/estimé ATRD 5 et Prévisionnel ATRD 6	216	187	194	231	197	205	209	213



Ecart Réalisé/estimé - BP ATRD 5 Retraité	-43 (-16,46%)	-71 (-27,58%)	-69 (-26,24%)	-31 (-11,72%)				
Evolution annuelle	-	-13,48%	+4,19%	+18,60%	-14,43%	+3,83%	+2,00%	+2,00%
Ecart entre la moyenne 2018-2020 et la moyenne 2022-2025	+7 (+3,61%)							
Evolution entre 2020 et 2022	+3 (+1,49%)							

7.5.2. Contenu de la rubrique

Tableau 65. Contenu de la rubrique « Production immobilisée »

Poste	Réalisé 2020 (k€ courants)	Part au sein de la rubrique (%)
Production immobilisée	194	100,0%
Charges directes	56	28,6%
Charges indirectes	139	71,4%

7.5.3. Analyse de la rubrique

7.5.3.1. Ecart entre le réalisé et le BP ATRD 5 sur la période 2018-2020

Tableau 66. Description des écarts du poste « Production immobilisée » en k€ courants entre 2018 et 2020

Description	2018	2019	2020	Explication des principaux écarts par année
BP ATRD5 retraité (k€courant)	258	258	264	
Réalisé (k€courant)	216	187	194	
Ecart de la Production immobilisée	-43	-71	-69	Les charges indirectes ont été inférieures en moyenne de 90k€ par rapport aux prévisions (optimisation des process en interne), les charges directes supérieures d'environ 30 k€ (plus de travaux que prévus), soit un écart moyen de 60 k€

7.5.3.2. Méthode et hypothèses de calcul de la trajectoire 2021-2025

Tableau 67. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste « Production immobilisée »

Description	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Réalisé/prévision (k€ courant)	216	187	194	231	197	205	209	213
Charges directes	97	52	56	91	55	59	60	62
Charges indirectes	119	135	139	140	143	146	149	152



Tableau 68. Méthode et hypothèses de calcul de la trajectoire 2022-2025 du poste « Production immobilisée »

Description	Méthodologie de calcul du prévisionnel	Hypothèses sous-jacentes
Charges directes	Prise en compte des travaux d'extension et de renouvellement prévus : Caléo estime à un peu plus de 10 % la part des charges directes par rapport à la trajectoire de travaux d'extension et de renouvellement prévus.	Pour les charges directes, les coûts réels sont imputés : tous les coûts liés aux chantiers « investissements » sont fléchés directement, et les employés imputent directement le temps passé sur chaque chantier.
Charges indirectes	Reconduction de l'année 2020 indexée sur l'inflation	Pour les charges indirectes, le Bureau d'Etude (BE) de Caléo, le responsable de chantier et du suivi n'imputent pas leur temps passé : des clefs de répartition sont utilisées pour affecter une partie de leur charge à la production immobilisée

7.5.3.3. Appréciation du niveau de la trajectoire par Schwartz and Co

Tableau 69. Méthodologie de construction des trajectoires adoptée par Schwartz and Co pour le poste « Production immobilisée »

Description	Méthodologie proposée par Schwartz and Co																								
Production Immobilisée	<p>Application d'un taux d'immobilisation à l'assiette suivante (trajectoire d'investissements) :</p> <p>Tableau 70. Trajectoire d'investissements proposée par Caléo</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Description</th> <th>2022</th> <th>2023</th> <th>2024</th> <th>2025</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Trajectoire d'investissement (k€)</td> <td>848</td> <td>836</td> <td>885</td> <td>856</td> </tr> </tbody> </table>	Description	2022	2023	2024	2025	Trajectoire d'investissement (k€)	848	836	885	856														
Description	2022	2023	2024	2025																					
Trajectoire d'investissement (k€)	848	836	885	856																					
Charges directes	<p>Taux : 7% : reconduction des taux d'immobilisation observé entre 2019 et 2020. Effet non récurrent en 2018</p> <p>Tableau 71. Taux d'immobilisation des charges directes retenues par S&Co</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Description</th> <th>2018</th> <th>2019</th> <th>2020</th> <th>2021</th> <th>Moyenne 2019-2020</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Trajectoire d'investissement</td> <td>626</td> <td>683</td> <td>864</td> <td>1 826</td> <td>774</td> </tr> <tr> <td>Charges directes</td> <td>97</td> <td>52</td> <td>56</td> <td>91</td> <td>54</td> </tr> <tr> <td>Taux d'immobilisation</td> <td>15%</td> <td>8%</td> <td>6%</td> <td>5%</td> <td>7%</td> </tr> </tbody> </table>	Description	2018	2019	2020	2021	Moyenne 2019-2020	Trajectoire d'investissement	626	683	864	1 826	774	Charges directes	97	52	56	91	54	Taux d'immobilisation	15%	8%	6%	5%	7%
Description	2018	2019	2020	2021	Moyenne 2019-2020																				
Trajectoire d'investissement	626	683	864	1 826	774																				
Charges directes	97	52	56	91	54																				
Taux d'immobilisation	15%	8%	6%	5%	7%																				
Charges indirectes	<p>Taux : 18% : reconduction des taux d'immobilisation observé entre 2018 et 2020</p> <p>Tableau 72. Taux d'immobilisation des charges indirectes retenues par S&Co</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Description</th> <th>2018</th> <th>2019</th> <th>2020</th> <th>2021</th> <th>Moyenne 2018-2020</th> </tr> </thead> <tbody> </tbody> </table>	Description	2018	2019	2020	2021	Moyenne 2018-2020																		
Description	2018	2019	2020	2021	Moyenne 2018-2020																				



	Trajectoire d'investissement	626	683	864	1 826	724
	Charges indirectes	119	135	139	140	131
	Taux d'immobilisation	19%	20%	16%	8%	18%

Tableau 73. Décomposition de la trajectoire 2020-2025 du poste « Production immobilisée » proposée par Schwartz and Co

k€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Trajectoire proposée par Schwartz and Co	194	231	214	211	224	216
Charges directes	56	91	59	58	62	60
Charges indirectes	139	140	155	153	162	156

7.5.3.4. Prise en compte des commentaires apportés par l'opérateur à l'issue de la période contradictoire

7.5.3.4.1. Commentaires de l'opérateur

Caléo propose d'utiliser comme assiette de référence la rubrique G1, plutôt que le total des investissements, argumentant que la Production Immobilisée ne concerne que la partie G1 et non la totalité des investissements.

Tableau 74. Trajectoire d'investissement réalisée et prévisionnelle de Caléo

Description	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Investissements totaux	626	683	864	1826	848	836	885	856
G1	554	549	666	638	566	649	661	672

La projection du taux d'immobilisation directes est construite à partir de la moyenne 2019-2020 (pour écarter l'effet exceptionnel observé en 2018), et la projection du taux d'immobilisation indirectes est construite à partir de la moyenne 2018-2020.

Tableau 75. Trajectoire de taux d'immobilisation réalisée et prévisionnelle de Caléo

Description	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Charges directes	17%	9%	8%	9%	9%	9%	9%	9%
Charges indirectes	21%	25%	21%	22%	22%	22%	22%	22%

A partir des trajectoires d'investissement G1 et des trajectoires de taux d'immobilisation présentée ci-dessus, Caléo propose la trajectoire présentée dans le tableau suivant :

Tableau 76. Décomposition de la trajectoire 2020-2025 du poste « Production immobilisée » proposée par Caléo

k€ courants	2022	2023	2024	2025	Total 2022-2025



Production immobilisée proposée initialement par Caléo dans le dossier tarifaire	197	205	209	213	824
Production immobilisée proposée par Caléo à l'issue de la période contradictoire	177	203	206	210	796

7.5.3.4.2. Réponses de Schwartz and Co

Selon notre compréhension, toute la production immobilisée n'est pas induite par le poste G1 (qui se restreint aux investissements liés aux canalisations et branchements), des immobilisations ont également lieu du fait des autres postes d'investissement, notamment pour le renouvellement et la modernisation des postes de détente ou pour l'aménagement des locaux. Sur cette base, la nouvelle méthodologie proposée par Caléo ne nous semble pas pertinente et maintenons donc notre trajectoire avant contradictoire.

7.6. Retraitement des communes non péréquées

Les communes non péréquées sont les communes d'Osenbach et Meyenheim, dont Caléo a acquis les concessions en 2014 et 2016, et les communes de Niederentzen et Oberentzen.

7.6.1. Evolution de la rubrique

La trajectoire réalisée est 70 à 75 % inférieure aux prévisions du BP ARTD5. La trajectoire prévisionnelle commence 0,2 k€ au-dessus du dernier réalisé, puis se stabilise à 6,6 k€ : l'écart entre la moyenne 2018-2020 et la moyenne 2022-2025 est de 1,1 k€.

Figure 17. Trajectoire 2018-2025 de la rubrique « Retraitement des communes non péréquées » en k€ courants

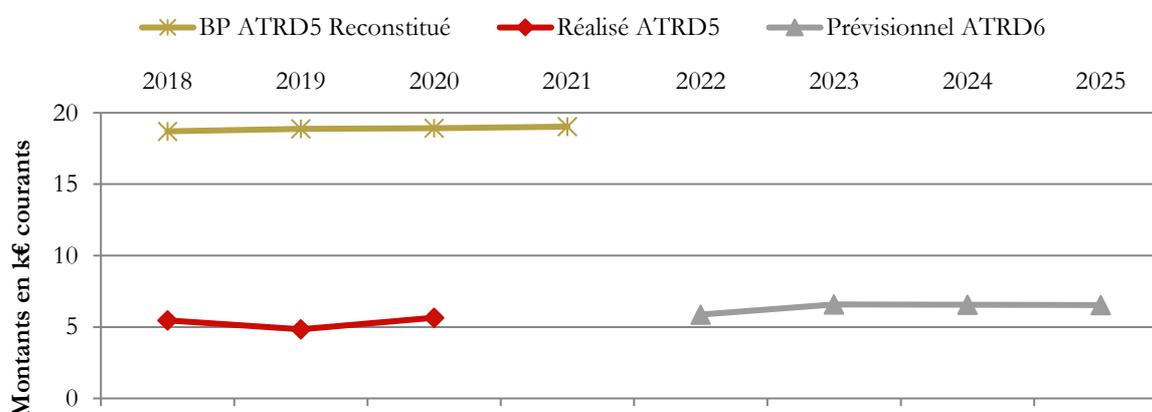




Tableau 77. Trajectoire 2018-2025 de la rubrique « Retraitement des communes non péréquées » en k€ courants

<i>k€ courants</i>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
BP ATRD 5 Retraité	19	19	19	19				
Réalisé/estimé ATRD 5 et Prévisionnel ATRD 6	5	5	6	6	6	7	7	7
Ecart Réalisé/estimé - BP ATRD 5 Retraité	-13 (-70,75%)	-14 (-74,36%)	-13 (-70,13%)	-13 (-68,52%)				
Evolution annuelle	-	-11,52%	+16,74%	+6,02%	-2,00%	+12,10 %	-0,46%	-0,31%
Ecart entre la moyenne 2018-2020 et la moyenne 2022-2025	+1 (+19,97%)							
Evolution entre 2020 et 2022	+0,2 (+3,89%)							

7.6.2. Contenu de la rubrique

Tableau 78. Contenu de la rubrique « Retraitement des communes non péréquées »

Poste	Réalisé 2020 (k€ courants)
Retraitement des communes non péréquées	6

7.6.3. Analyse de la rubrique

7.6.3.1. Ecart entre le réalisé et le BP ATRD 5 sur la période 2018-2020

Tableau 79. Description des écarts du poste « Retraitement des communes non péréquées » en k€ courants entre 2018 et 2020

Description	2018	2019	2020	Explication des principaux écarts par année
BP ATRD5 retraité (k€courant)	19	19	19	
Réalisé (k€courant)	5	5	6	
Ecarts de la Production immobilisée	-13	-14	-13	Changement de méthode de calcul

Caléo a changé la méthode de calcul des charges et produits non péréquées à retraiter. En 2015, une clef « longueur de réseau » avait été utilisée : Caléo rappelle que les quantités acheminées à l'époque étaient trop basses pour justifier l'utilisation d'une clef « quantité acheminée ». En 2015, la clef « longueur de réseau » s'élevait à 1,5%.

Caléo estime que désormais la clef « longueur de réseau » (6,96% en 2020) est moins représentative de ses charges, et souhaite utiliser une clef « quantité acheminée » (0,39 % en 2020), comme le font les autres ELD.



La trajectoire indiquée par Caléo dans le dossier tarifaire a été calculée en appliquant aux assiettes de 2018 à 2020 la clef de 2020. Si l'on applique les clefs de 2018 et 2019 aux assiettes 2018 et 2019, on obtient la trajectoire réalisée suivante :

Tableau 80. Trajectoires de « Retraitement des communes non péréquées » en k€ courants entre 2018 et 2020, proposé dans le dossier tarifaire et recalculée

Description (k€ courants)	2018	2019	2020	2021
Réalisé proposé dans le dossier tarifaire	-5,5	-4,8	-5,7	-6,0
Réalisé recalculé	-3,5	-3,9	-5,7	-6,0
<i>Ecart</i>	-2,0	-0,9	0,0	0,0

Les tableaux suivants détaillent les historiques des clefs « longueur de réseau » et « quantités acheminées » :

Tableau 81. Trajectoire historique de la clef « Longueur de réseau »

Longueur réseau (km)	2015	2016	2017	2018	2019	2020
km réseau en zone non-péréquée	4	7	10	14	15	17
km total	255	225	231	236	239	243
Clef	1,49%	3,24%	4,37%	5,81%	6,16%	6,96%

Tableau 82. Trajectoire historique de la clef « Quantités acheminées »

Quantités acheminées (MWh)	2016	2017	2018	2019	2020
Quantités acheminées brutes en zone non-péréquée (MWh)	467	728	767	942	1 110
Quantités acheminées brutes totales (MWh)	317 910	322 691	305 696	293 483	281 994
Clef	0,15%	0,23%	0,25%	0,32%	0,39%

7.6.3.2. Méthode et hypothèses de calcul de la trajectoire 2021-2025

Tableau 83. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste « Retraitement des communes non péréquées »

Description	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Réalisé/prévision (k€ courant)	5	5	6	6	6	7	7	7

Tableau 84. Méthode et hypothèses de calcul de la trajectoire 2022-2025 du poste « Retraitement des communes non péréquées »

Description	Méthodologie de calcul du prévisionnel	Hypothèses sous-jacentes			
Retraitement des communes non péréquées	Assiette x clef	Assiette :			
	Assiette : total des charges à couvrir, retraitée de : - production immobilisée				
		2022	2023	2024	2025
	Assiette des communes	1 490	1 673	1 664	1 658



<ul style="list-style-type: none"> - fournitures non stockables - achats stockés - achats de matériel, équipements et travaux - achats de matière et fourniture non stockées <p>Clef : clef volume : quantités acheminées brutes en zone non péréquées / quantités acheminées brutes totales</p>	non péréquées				
	<p>Clef : clef volume de 2020 : 0,39%</p>				

Le tableau suivant détaille les calculs de l'assiette :

Tableau 85. Trajectoire de l'assiette des charges communes aux zones péréquées et non péréquées proposée par Caléo

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Total charges à couvrir (I+II+III-IV-V+VI)	1 470	1 306	1 507	1 605	1 610	1 790	1 782	1 777
Total production immobilisée	216	187	194	231	197	205	209	213
Fournitures non stockables (achats d'énergie 6061xx)	5	3	5	5	5	5	5	5
Achats stockés (602xxx, 6031xx, 6032xx et 6091xx)	18	-13	-33	0	0	0	0	0
Achats de matériel, équipement et travaux (605xxx)	99	154	125	126	127	129	130	132
Achats matières et fournitures non stockées (606xxx)	173	118	169	184	186	189	191	195
Assiette (€)	1 391	1 229	1 436	1 521	1 490	1 673	1 664	1 658

7.6.3.3. Appréciation du niveau de la trajectoire par Schwartz and Co

Méthodologie de calcul de l'assiette : il s'agit des CNE au périmètre péréqué et non péréqué. L'assiette est calculée en soustrayant aux CNE globales les postes au périmètre péréqué uniquement (production immobilisée, achats, redevances). Le calcul de l'assiette est donné dans le tableau suivant.

Tableau 86. Trajectoire de l'assiette des charges communes aux zones péréquées et non péréquées proposée par Schwartz and Co

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Total charges à couvrir (I+II+III-IV-V+VI)	-1 470	-1 296	-1 507	-1 605	-1 396	-1 461	-1 478	-1 543
Total production immobilisée	216	187	194	231	214	211	224	216
Fournitures non stockables (achats d'énergie 6061xx)	-5	-3	-5	-5	-5	-5	-5	-5



Achats stockés (602xxx, 6031xx, 6032xx et 6091xx)	-18	13	33	0	10	10	10	10
Achats de matériel, équipement et travaux (605xxx)	-99	-154	-125	-126	-114	-116	-117	-119
Achats matières et fournitures non stockées (606xxx)	-173	-118	-169	-184	-174	-173	-176	-179
Redevances d'occupation des sols et de contrôle	-10	-11	-19	-20	-21	-22	-23	-24
Assiette (€)	-1 381	-1 208	-1 417	-1 501	-1 306	-1 366	-1 390	-1 443

Méthodologie de calcul de la clef : nous retenons comme Caléo une clef volume : les quantités acheminées en zone non péréquée divisées par les quantités totales.

Tableau 87. Trajectoire de la clef des charges communes aux zones péréquées et non péréquées proposée par Schwartz and Co

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Quantités acheminées brutes en zone non-péréquée (MWh)	767	942	1 110	1 800	1 900	2 000	2 100	2 200
Quantités acheminées brutes totales (MWh)	305 696	293 483	281 994	308 060	302 991	299 873	297 002	294 375
Clef	0,25%	0,32%	0,39%	0,58%	0,63%	0,67%	0,71%	0,75%

Tableau 88. Trajectoire 2020-2025 du poste « Retraitement des communes non péréquées » proposée par Schwartz and Co

k€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Trajectoire proposée par Schwartz and Co	6	6	8	9	10	11

7.6.3.4. Prise en compte des commentaires apportés par l'opérateur à l'issue de la période contradictoire

Ce poste est affecté par la modification de la trajectoire des quantités acheminées brutes totales, dont une nouvelle révision a été fournie par Caléo pendant la période contradictoire (voir paragraphe 5.4). La modification proposée par Caléo entraîne un changement de la clef « volumes acheminés », présentée dans le tableau suivant.

Tableau 89. Trajectoire de la clef des charges communes aux zones péréquées et non péréquées proposée par Schwartz and Co

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Quantités acheminées brutes en zone non-péréquée (MWh)	767	942	1 110	1 800	1 900	2 000	2 100	2 200
Quantités acheminées brutes totales (MWh) avant contradictoire	305 696	293 483	281 994	308 060	302 991	299 873	297 002	294 375



Clef avant contradictoire	0,25%	0,32%	0,39%	0,58%	0,63%	0,67%	0,71%	0,75%
Quantités acheminées brutes en zone non-péréquée (MWh)	767	942	1 110	1 800	1 900	2 000	2 100	2 200
Quantités acheminées brutes totales (MWh) post contradictoire	305 696	293 483	281 994	306 060	299 071	294 111	289 472	285 151
Clef post contradictoire	0,25%	0,32%	0,39%	0,59%	0,64%	0,68%	0,73%	0,77%

Tableau 90. Trajectoire 2020-2025 du poste « Retraitement des communes non péréquées » proposée par Schwartz and Co à l'issue de la période contradictoire

k€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Trajectoire proposée par Schwartz and Co	6	6	9	10	11	12

7.7. Synthèse de l'analyse poste par poste

Tableau 91. Trajectoire de CNE proposée par l'opérateur, par Schwartz and Co et ajustements sur la base de l'analyse poste par poste post contradictoire

Charges (k€)	Trajectoires Caléo				Trajectoires Schwartz and Co				Ajustements				
	2022	2023	2024	2025	2022	2023	2024	2025	2022	2023	2024	2025	Total
Consommations externes	-1 398	-1 471	-1 447	-1 392	-1 193	-1 215	-1 215	-1 213	+205	+257	+232	+180	+874
Charges de consommation externes à retraiter en application des décisions précédentes de la CRE	-302	-302	-272	-255	-302	-302	-272	-255	+0	-0	+0	-0	-0
Charges de personnel	-902	-1 018	-1 012	-1 052	-970	-998	-1 010	-1 057	-68	+20	+2	-5	-51
Impôts et taxes	-28	-28	-28	-29	-25	-26	-26	-27	+2	+3	+2	+2	+9
Recettes extratarifaires	218	221	224	227	216	218	222	225	-2	-3	-3	-3	-10
Production immobilisée	197	205	209	213	214	211	224	216	+17	+6	+15	+3	+41
Charges et produits communes non péréquées à retraiter	6	7	7	7	9	10	10	12	+3	+3	+4	+5	+15
Charges nettes d'exploitation	-1 605	-1 783	-1 775	-1 771	-1 447	-1 498	-1 523	-1 588	+157	+286	+252	+183	+878



8. Analyse d'efficience

Nous avons réalisé des analyses complémentaires afin de juger de l'évolution de l'efficience des CNE de l'opérateur de façon globale. Nous avons analysé l'évolution des CNE de l'opérateur entre 2018 et 2025 en distinguant les charges et produits résultant de contraintes exogènes et imprévisibles, des charges relevant d'un périmètre d'activité constant (dans la suite du rapport « CNE à périmètre constant »).

En sus de l'analyse poste par poste, il convient de mesurer l'évolution de la productivité globale de l'opérateur au regard de ses charges d'exploitation. Pour ce faire, nous avons mesuré le niveau de productivité des CNE atteint par l'opérateur pendant la période réalisée 2018-2020 et l'avons comparé au niveau de productivité prévisionnel sur la base de la demande tarifaire de l'opérateur et de la proposition de Schwartz and Co après l'analyse poste par poste.

Dans ce contexte, nous avons apprécié les efforts de productivité en analysant l'évolution du ratio entre les CNE à périmètre d'activité constant et les kilomètres de canalisations. L'analyse est réalisée en euros constants de 2020 afin de neutraliser l'impact de l'inflation entre les différentes années.

Afin d'obtenir les CNE à « périmètre d'activité constant », nous avons déduit des CNE l'ensemble des charges et recettes résultant de contraintes exogènes et imprévisibles, soit les éléments suivants :

- Charges associées changement de SI ;
- Effets du changement de clef de dissociation eau-gaz ;
- Charges associées aux impayés (au CRCP) ;
- Recettes non incitées (au CRCP).

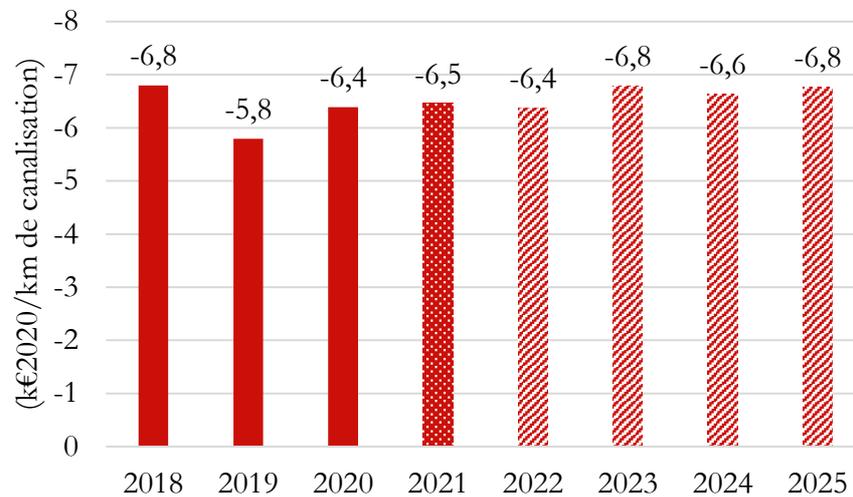
Le choix du paramètre métier « longueur de réseau » pour l'appréciation de la productivité s'appuie sur le retour d'expérience de Schwartz and Co acquis à travers la réalisation de plusieurs benchmarks basés sur des études statistiques et économétriques depuis plus de 10 ans dans le domaine des infrastructures de transport et distribution d'énergie. En particulier, dans le cadre de l'audit des charges d'exploitation de GRDF mené par Schwartz and Co en 2015⁶, un benchmark de l'efficience de GRDF a été réalisé sur la base de la méthode advanced COLS exécutée sur un échantillon de 28 GRD. L'étude économétrique a montré que le meilleur modèle économétrique modélisant les coûts des GRD gaz analysés est un modèle à 4 variables explicatives, dont la plus contributive à l'explication des CNE (et de très loin), est la longueur totale du réseau.

⁶ Audit des charges d'exploitation de GRDF, Rapport final, Mise à jour suite à la demande tarifaire révisée de GRDF, Version publique, 18 février 2016



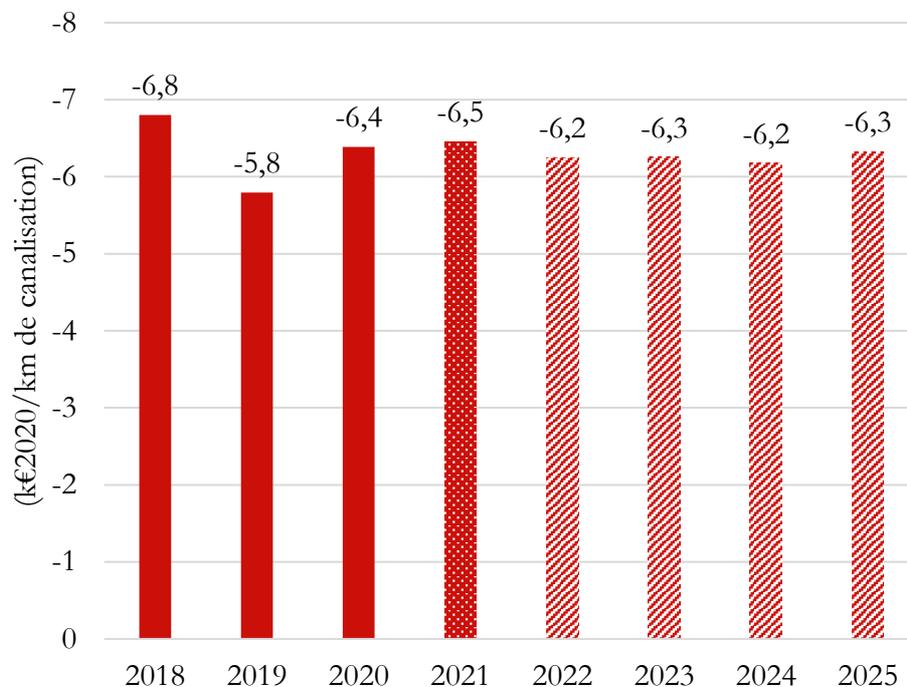
Indicateur de performance – trajectoire proposée par l'opérateur

Figure 18. Évolution du ratio CNE à périmètre constant par kilomètre de canalisation (demande de l'opérateur)



Indicateur de performance – trajectoire ajustée par Schwartz and Co suite à l'analyse poste par poste (post contradictoire)

Figure 19. Évolution du ratio CNE à périmètre constant par kilomètre de canalisation (suite à l'analyse poste par poste de Schwartz and Co)





L'ajustement proposé par Schwartz and Co suite à l'analyse poste par poste conduit à une amélioration de l'efficacité de l'opérateur sur la période prévisionnelle en comparaison avec le niveau d'efficacité réalisé en 2020 sur la base de l'indicateur de performance « CNE en k€₂₀₂₀/km de canalisation » : en effet, la productivité mesurée via le ratio CNE à périmètre constant par kilomètre de canalisations est améliorée par rapport à 2020 de 2 % en moyenne de 2022 à 2025. Ainsi, la trajectoire de CNE à périmètre constant issue de l'analyse poste par poste traduit des gains d'efficacité progressifs dès 2022 sur toute la période ATRD 6, conformément au critère d'efficacité des charges d'exploitation couvertes par le tarif ATRD.

Nous ne recommandons donc pas, au titre de l'objectif d'amélioration de l'efficacité globale, d'ajustements supplémentaires par rapport à la trajectoire proposée à l'issue de l'analyse poste par poste.



Schwartz and Co Paris
78 avenue Raymond Poincaré
F-75116 Paris
Tel: +33 (0)1 75 43 53 40
Fax: +33 (0)1 75 43 53 49

Schwartz and Co Luxembourg
3 Place d'Armes
L-1136 Luxembourg
Tel: +352 278 60 400
Fax: +352 278 61 237

Schwartz and Co Lausanne
Rue de Bourg, 30
CH-1003 Lausanne
Tel: +41 (0)215 881 524

Schwartz and Co Brussels
Avenue Louise, 523
B-1050 Bruxelles
Tel: +32 2 669 07 13
Fax: +32 2 627 47 37

Schwartz and Co London
167-169 Great Portland Street
5th Floor
London W1W 5PF
Tel : +44 (0)207 183 2742

info@schwartz-and-co.com

www.schwartz-and-co.com